

1. Une reprise lente et des difficultés croissantes

L'Afrique subsaharienne devrait voir sa croissance augmenter légèrement. Son taux de croissance moyen devrait passer de 2,8 % en 2017 à 3,4 % en 2018, en hausse dans environ deux tiers des pays de la région. Cette poussée de croissance s'explique en grande partie par un contexte extérieur plus porteur, caractérisé par une croissance mondiale plus forte, par la hausse du prix des produits de base et par l'amélioration de l'accès aux marchés. Les déséquilibres extérieurs se sont réduits, mais les résultats sont mitigés en matière d'assainissement des finances publiques et les vulnérabilités se renforcent : selon les évaluations, environ 40 % des pays à faible revenu de la région sont surendettés ou risquent fortement de le devenir. À politiques inchangées, la croissance moyenne de la région ne devrait pas dépasser 4 % — soit à peine 1 % en croissance par habitant — à moyen terme, ce qui montre l'importance de prendre des mesures décisives pour stimuler le potentiel de croissance.

Les chiffres de croissance récents sont loin d'être uniformes. Dans plusieurs pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Rwanda, Sénégal et Tanzanie, soit un ensemble varié de pays qui dépendent largement des ressources naturelles ou non), la croissance s'est établie à 6 % ou plus en 2017 et devrait rester vigoureuse à moyen terme. À l'opposé, dans douze pays abritant environ un tiers de la population de l'Afrique subsaharienne, le revenu par habitant a diminué en 2017, et cette baisse devrait se poursuivre en 2018 dans la majorité d'entre eux. Plusieurs pays connaissent des conflits internes (Burundi, République démocratique du Congo et Soudan du Sud) qui se traduisent par un nombre record de réfugiés et de personnes déplacées, avec des répercussions négatives sur les pays voisins. L'Afrique du Sud et le Nigéria, les deux poids lourds de l'Afrique subsaharienne, voient leurs économies respectives tourner au ralenti depuis plusieurs années, ce qui pèse fortement sur la croissance globale de la région.

Les positions extérieures se sont renforcées en raison de l'évolution mondiale et, dans certains cas, de l'amélioration des cadres institutionnels. L'amélioration des termes de l'échange a contribué à réduire le déficit courant dans la plupart des pays

riches en ressources naturelles, mais la diminution de la demande a également joué un rôle important dans certains pays. Le niveau historiquement bas des écarts de taux a poussé les pays préémergents de la région à émettre des euro-obligations. L'activité boursière, dopée par les entrées de portefeuille, s'est montrée particulièrement dynamique dans les pôles économiques de la région. Les pressions sur le taux de change ont diminué dans certains pays, avec une souplesse accrue du régime de change (Angola) et de nouvelles mesures en matière de change (Nigéria).

Les niveaux d'endettement continuent d'augmenter. La plupart des exportateurs de pétrole ont adopté des mesures visant à corriger les profonds déséquilibres macroéconomiques, occasionnés par le choc de 2014 sur les termes de l'échange, mais l'ampleur historique de ce choc et le temps qu'il a fallu pour y réagir ont entraîné une forte hausse de l'endettement. De nombreux autres pays continuent de privilégier les investissements publics pour stimuler la croissance, ce qui ajoute également à la dette. La fragilité du bilan qui en découle limite l'ampleur de la reprise : la réduction de l'espace budgétaire, la hausse de l'endettement, le ralentissement du crédit au secteur privé et la multiplication des prêts improductifs exacerbent les vulnérabilités dans de nombreux pays.

L'actualité politique en Afrique du Sud et au Zimbabwe est de bon augure pour l'environnement économique, mais l'incertitude persistante dans de nombreux pays, notamment ceux qui sont confrontés à des conflits internes ou à la montée du terrorisme, éloigne les investisseurs et nuit aux perspectives de croissance.

À terme, la conjoncture extérieure favorable devrait s'amenuiser. Le regain de croissance que connaissent les pays avancés devrait s'essouffler et les conditions d'emprunt dont bénéficient les marchés préémergents de la région vont probablement devenir moins favorables, étant donné la normalisation de la politique monétaire des États-Unis et un éventuel retour de la volatilité des prix mondiaux des actifs, ce qui devrait coïncider avec des besoins de refinancement accrus dans de nombreux pays de la région. Afin de transformer la reprise actuelle en croissance durable, les

Ce chapitre a été rédigé par une équipe dirigée par Jaroslaw Wieczorek, coordonnée par Francisco Arizala et composée de Reda Cherif, Xiangming Fang et Cleary Haines.

pays doivent donc prendre des mesures pour à la fois réduire les vulnérabilités et augmenter leur potentiel de croissance à moyen terme. Le premier point nécessite d'adopter une discipline budgétaire soutenue en vue d'éviter toute accumulation excessive de dette publique, ainsi qu'une politique monétaire privilégiant une inflation faible. Le récent rebond conjoncturel des prix des produits de base, qui a profité aux pays riches en ressources naturelles, ne doit pas inciter ces derniers à reporter les réformes qui s'imposent. Le second point requiert l'application de mesures structurelles visant à réduire les distorsions du marché pour promouvoir un environnement favorable aux investisseurs privés, ainsi qu'à renforcer la mobilisation des recettes afin que les États puissent investir dans le capital matériel et humain, tout en protégeant les dépenses sociales — même en période d'assainissement des finances publiques.

Les risques pour les perspectives régionales à moyen terme dépendront de la détermination avec laquelle les politiques publiques seront mises en œuvre. Ces risques sont plus élevés pour la croissance à moyen terme des pays où l'incertitude politique ou le manque de réformes ont retardé le processus de stabilisation macroéconomique.

La question de la mobilisation des recettes fiscales est abordée dans le chapitre 2. À partir de travaux empiriques et d'études de cas, ce chapitre souligne l'importance d'une politique fiscale appropriée et mise en œuvre par une administration efficace, ainsi que celle du renforcement de la gouvernance et de la lutte contre la corruption pour améliorer la mobilisation des ressources.

Le chapitre 3 aborde le rôle vital de l'investissement privé pour assurer une croissance durable à moyen terme. En Afrique subsaharienne, ce type d'investissement reste considérablement inférieur au niveau des autres régions. Les analyses empiriques montrent qu'il est important de renforcer le cadre réglementaire et la législation en matière d'insolvabilité, de poursuivre la libéralisation des échanges et de faciliter l'accès au crédit. Ces transformations institutionnelles prendront du temps. Le chapitre examine également d'autres pistes que des pays explorent dans l'espoir de susciter les investissements, notamment des partenariats public-privé, des zones économiques spéciales et des mécanismes ciblant les investissements directs étrangers.

ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE

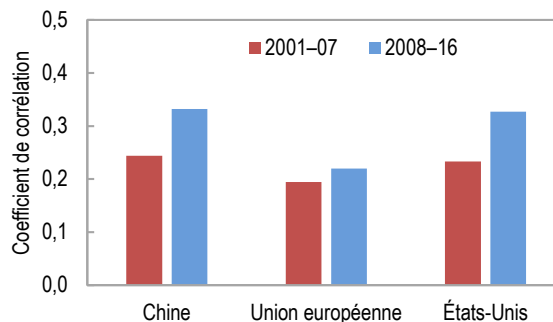
Une conjoncture extérieure plus favorable

La conjoncture extérieure s'est encore améliorée pour l'Afrique subsaharienne grâce au renforcement de la reprise mondiale et à l'assouplissement des conditions de financement pour les pays préémergents de la région. Les prix des produits de base ont également augmenté, apportant un certain répit aux pays exportateurs de pétrole et à d'autres pays riches en ressources naturelles.

L'accélération de la croissance mondiale se généralise. Selon les estimations, l'économie mondiale a connu une croissance de 3,8 % en 2017, qui devrait atteindre 3,9 % en 2018, en raison d'une expansion plus forte que prévu dans de grands pays avancés, en particulier dans la zone euro — ainsi qu'aux États-Unis, grâce notamment à la réforme fiscale adoptée récemment. La croissance devrait également rester vigoureuse en Chine. L'amélioration des perspectives de croissance dans ces trois régions favorise aussi la croissance en Afrique subsaharienne, compte tenu des corrélations entre leurs cycles économiques (graphique 1.1).

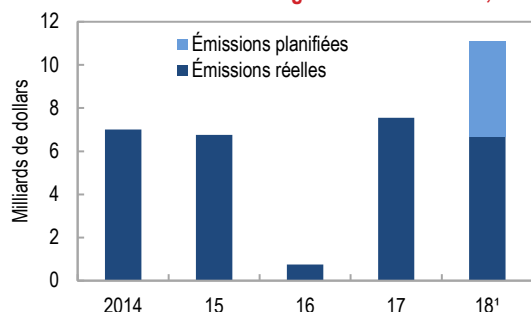
Les conditions financières internationales restent accommodantes, ce qui entraîne un important rebond des émissions d'obligations souveraines sur les marchés internationaux et une forte compression des écarts de rendement. Plusieurs pays préémergents de la région (Côte d'Ivoire, Nigéria et Sénégal) ont émis des obligations pour un total de 7,5 milliards de dollars en 2017, soit dix fois le niveau constaté en 2016. Ce chiffre constitue un record. La cadence élevée

Graphique 1.1. Synchronicité des cycles économiques en Afrique subsaharienne, en Chine, dans l'Union européenne et aux États-Unis, 2001–16



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les corrélations des éléments cycliques du PIB réel sont calculées sur la base du filtre Hodrick-Prescott.

Graphique 1.2. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : émissions internationales d'obligations souveraines, 2014–18

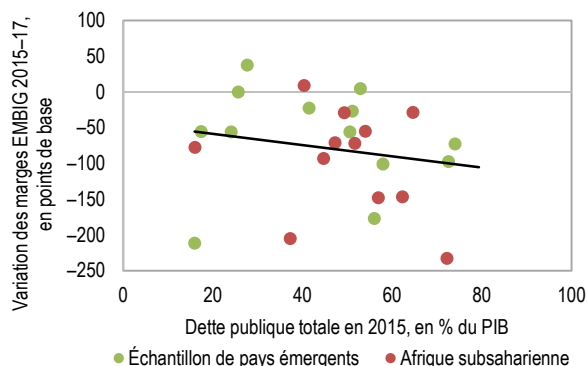
Source : Haver Analytics.

Note : Les pays préémergents d'Afrique subsaharienne sont l'Angola, le Cameroun, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, la Namibie, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie.

'Données à la date du mois de mars 2018.

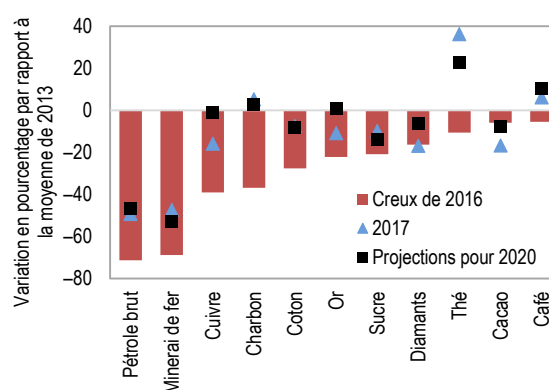
des émissions s'est poursuivie au premier trimestre de 2018 : le Kenya, le Nigéria et le Sénégal ont émis des obligations pour un total de 6,7 milliards de dollars et plusieurs pays ont signalé leur intention d'émettre encore des obligations pour un total d'au moins 4,4 milliards de dollars dans le courant du deuxième trimestre de 2018 (graphique 1.2). La recherche mondiale de rendement et l'intérêt accru pour les obligations souveraines des pays préémergents de la région se traduisent également par une forte réduction des écarts, à la fois en termes absolus — les écarts sur les marchés préémergents d'Afrique subsaharienne ne sont plus qu'à la moitié de leur pic d'environ 900 points de base en 2016 — et en termes relatifs, en tant que catégorie d'actifs, la prime étant tombée de près de 600 points de base à environ 150 points. Entre 2015 et 2017, les écarts se sont même remarquablement réduits pour les pays présentant un ratio dette/PIB élevé (graphique 1.3).

L'intérêt marqué des investisseurs s'est également manifesté par la hausse des entrées de portefeuille dans certains pays en 2017, mais pas dans tous : alors qu'on observe une forte augmentation au Ghana, au Nigéria et au Sénégal, les niveaux des entrées étaient faibles par rapport au passé récent au Kenya et en Zambie, qui n'ont émis aucune euro-obligation en 2017. Les marchés boursiers régionaux présentent des disparités comparables : entre avril 2017 et fin janvier 2018, les indices boursiers ont augmenté d'environ 10 % en Afrique du Sud, de 40 % au Kenya, de 60 % au Ghana et de 70 % au Nigéria, alors qu'ils ont diminué au Sénégal, où la majorité des entrées de portefeuille, dont le niveau a atteint un record, ont été investies dans les euro-obligations émises.

Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : marges EMBIG et dette publique totale, 2015–17

Sources : Bloomberg Finance, L.P. ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : EMBIG = Emerging Markets Bond Index Global.

Graphique 1.4. Variation du cours de certains produits de base depuis 2013

Sources : FMI, système des cours des produits de base et hypothèses mondiales.

Note : Outre le pétrole, les principaux produits d'exportation comprennent notamment le cuivre (République démocratique du Congo et Zambie), le minerai de fer (Afrique du Sud, Libéria et Sierra Leone), le charbon (Afrique du Sud et Mozambique) et l'or (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Mali et Tanzanie).

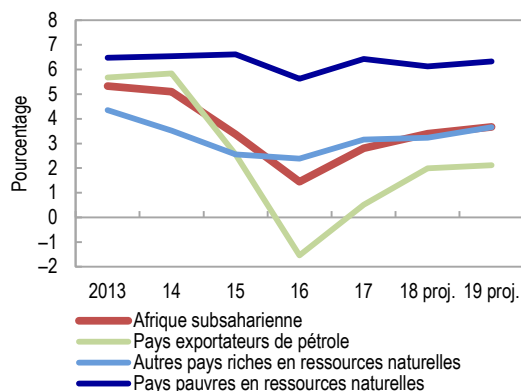
L'augmentation des cours des produits de base depuis la mi-2017 a amélioré les termes de l'échange pour les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de produits de base (graphique 1.4). Les cours pétroliers ont augmenté d'environ 20 % entre août 2017 et mi-décembre 2017 pour s'établir à plus de 60 dollars le baril. En outre, les prix des métaux (aluminium, cuivre et minerai de fer) et des matières premières agricoles (coton, thé et vanille) ont fortement grimpé. Les cours ont toutefois baissé pour certains produits (cacao). Exception faite du pétrole et du minerai de fer, le prix de la plupart des produits de base devrait approcher, retrouver ou dépasser le niveau élevé de 2013 d'ici 2020.

La croissance est loin d'être uniforme

Bien que la croissance de l'Afrique subsaharienne connaisse une accélération modeste, le taux de croissance moyen par habitant reste proche de zéro, bien en deçà des tendances historiques pour la plupart des groupes de pays. La croissance devrait passer de 2,8 % en 2017 à 3,4 % en 2018 (graphique 1.5). Même si le Nigéria est responsable à lui seul de plus de la moitié de la hausse de la croissance observée, cette accélération devrait concerner 29 pays sur 45 en 2018, ce qui constitue le chiffre le plus élevé depuis 2010 (graphique 1.6). Si l'on exclut les deux plus grandes économies du continent (Afrique du Sud et Nigéria), la croissance dans le reste de la région devrait passer de 4,6 % en 2017 à 4,8 % en 2018. On estime toutefois qu'en 2017, le revenu par habitant a diminué dans douze pays abritant environ 33 % de la population de l'Afrique subsaharienne (320 millions de personnes) (graphique 1.7). Pour la plupart de ces pays, les perspectives indiquent que cette baisse se poursuivra en 2018.

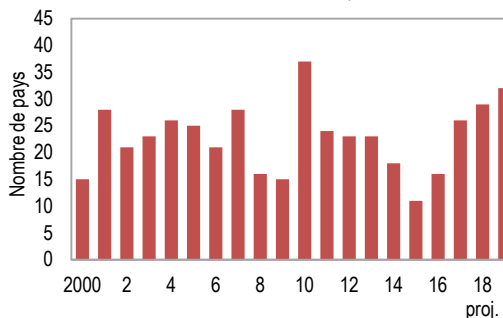
- La production d'hydrocarbures a légèrement augmenté en Angola et au Nigéria, mais le secteur non pétrolier reste faible dans ces deux pays où le bilan doit encore se rétablir. Le taux de croissance des pays exportateurs de pétrole de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) était négatif en 2017, sauf au Cameroun, qui présente un tissu économique plus diversifié.
- L'Afrique du Sud semble se diriger vers une reprise modeste de la croissance. La croissance en 2017, estimée à 1,3 %, s'expliquait principalement par le rebond de la production agricole et minière. En 2018, elle devrait atteindre 1,5 %.
- Pour le reste de l'Afrique subsaharienne (c'est-à-dire sans les pays exportateurs de pétrole ni l'Afrique du Sud), la croissance a atteint 5,9 % en 2017, d'après les estimations. L'activité économique reste soutenue dans les pays à forte croissance, tels que la Côte d'Ivoire et le Sénégal, où elle bénéficie des investissements publics et de la bonne santé de la production agricole, ou encore le Ghana, où la production pétrolière devrait augmenter.
- L'activité économique de plusieurs pays dont la situation est fragile (Guinée, Guinée Bissau et Madagascar) a bénéficié de la forte remontée des

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2013–19



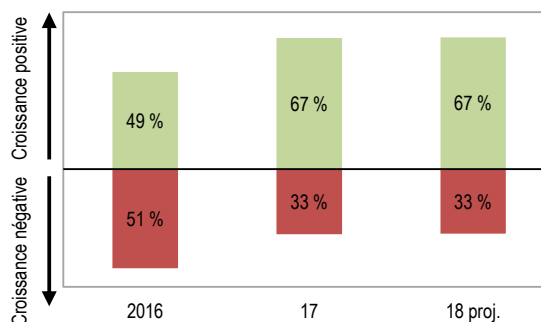
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : nombre de pays dont la croissance du PIB réel est en hausse, 2000–19



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : La hausse de la croissance s'entend comme une amélioration par rapport à l'année précédente.

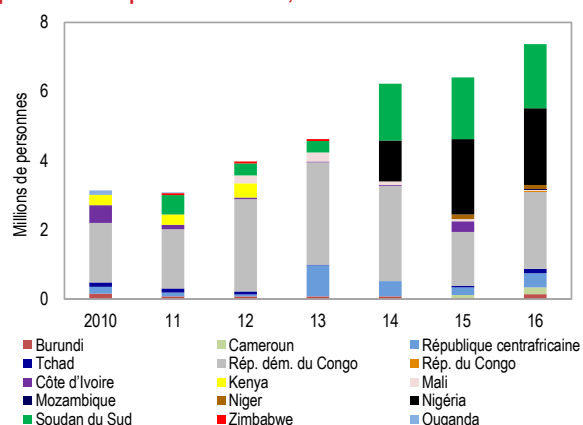
Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : part de la population sur la base de la croissance du PIB réel par habitant, 2016–18



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

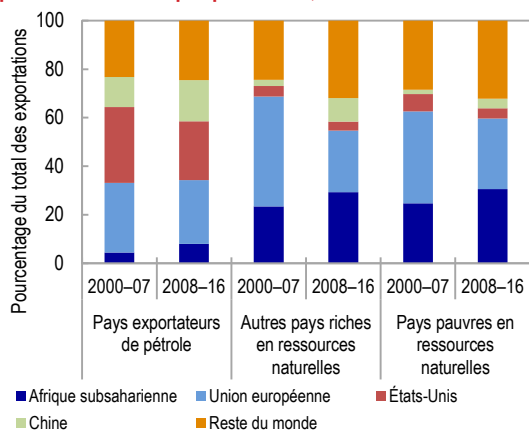
cours des matières premières (aluminium, noix de cajou et vanille). L'actualité politique au Libéria, au Togo et au Zimbabwe a pesé sur la croissance en 2017, mais la passation de pouvoir pacifique au Libéria et la nouvelle situation politique au Zimbabwe ouvrent la voie à de meilleurs résultats.

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : personnes déplacées internes, 2010–16



Source : Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : exportations totales par partenaire, 2000–16



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

- Les pays touchés par des conflits paient un lourd tribut économique et humain. Les conflits actuels ou récents (au Burundi, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud) se traduisent par un nombre sans précédent de réfugiés ou de personnes déplacées, avec des répercussions négatives dans les pays voisins. Ces conflits et l'activité terroriste qui perdure au Sahel et dans certains territoires d'Afrique de l'Est ont entraîné des pénuries alimentaires et nuisent à l'amélioration des indicateurs de développement humain (graphique 1.8 et encadré 1.1).

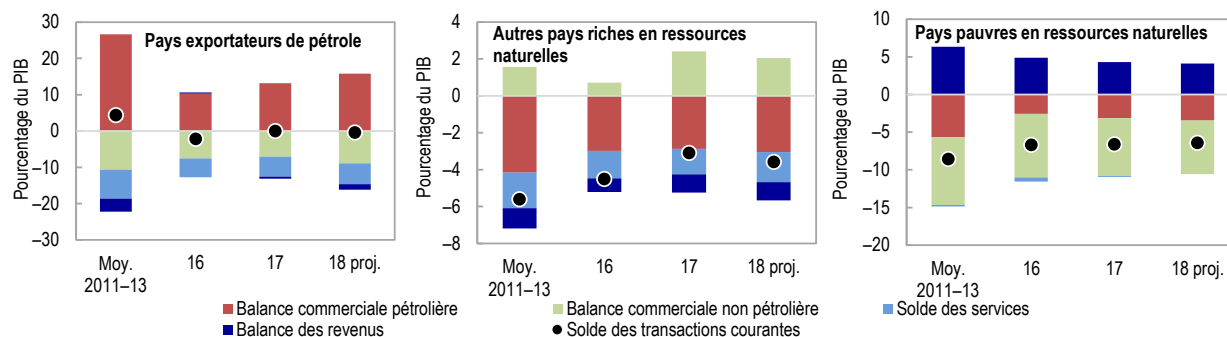
Les interactions intrarégionales se renforçant, les effets de contagion au sein de la région — par l'intermédiaire du commerce extérieur, des envois de fonds et des circuits bancaires — ont des retombées de plus

en plus importantes sur les perspectives de croissance (graphique 1.9). Le récent ralentissement de l'économie sud-africaine a freiné la croissance dans les pays voisins, mais des pays tels que la Côte d'Ivoire et le Kenya, qui connaissent une croissance vigoureuse depuis plusieurs années et abritent le siège de groupes bancaires régionaux, ont contribué significativement à stimuler la demande des exportations régionales. La transmission des effets de contagion régionaux se fera probablement par divers canaux, notamment par le commerce intrarégional (pour les membres de l'Union douanière d'Afrique australe et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine), le secteur bancaire (Botswana) et les envois de fonds (Libéria et Togo) (encadré 1.2). Ces liens régionaux se resserreront probablement à moyen terme si la zone de libre-échange continentale de l'Afrique (ZLECAf), établie récemment, approfondit encore l'intégration régionale et apporte des avantages économiques considérables aux pays africains (encadré 1.3).

Les positions extérieures se sont renforcées

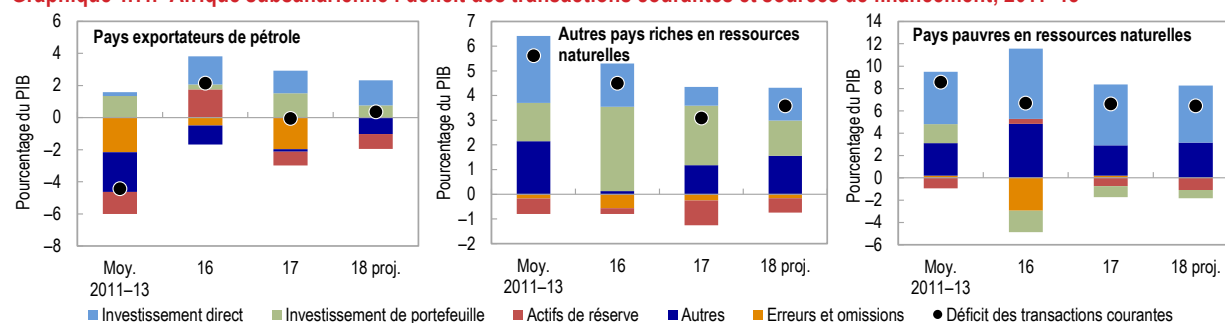
D'après les estimations, les déficits des transactions courantes se sont encore réduits dans la région : ils sont tombés de 4,1 % du PIB en moyenne en 2016 à 2,6 % en 2017, mais avec d'importantes disparités, notamment entre les pays exportateurs ou importateurs de pétrole (graphique 1.10). L'amélioration du compte des transactions courantes est due majoritairement à une compression de la demande du secteur privé.

Pour les grands exportateurs de pétrole (Angola et Nigéria), les soldes extérieurs se sont considérablement améliorés grâce à l'augmentation de la production pétrolière, à la hausse récente des cours pétroliers, au tassement des importations et aux mesures relatives au taux de change (Nigéria). Les exportations hors pétrole restent toutefois peu élevées. Dans la CEMAC, on estime que le déficit des transactions courantes a fortement reculé, tombant de 13,8 % du PIB en 2016 à 4,3 % en 2017. L'ajustement extérieur a été particulièrement abrupt en République du Congo, où le déficit est tombé de 74 % du PIB en 2016 à environ 13 % en 2017, en raison principalement d'un assainissement rigoureux des finances publiques, de la remontée des prix pétroliers et de la hausse de la production pétrolière. Dans le reste de la CEMAC, la réduction du déficit des transactions courantes s'explique par l'augmentation des exportations pétrolières, par une légère hausse des

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : décomposition du solde des transactions courantes, 2011–18

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : déficit des transactions courantes et sources de financement, 2011–18

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

exportations hors pétrole (Gabon, Guinée équatoriale, Tchad) et par la baisse des importations hors pétrole (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale).

Les soldes extérieurs de la plupart des pays riches en ressources naturelles semblent également s'être améliorés en 2017, grâce à divers facteurs : le ralentissement de la croissance des importations (Afrique du Sud), la hausse des exportations de produits de base et la diminution des importations hors pétrole (Ghana), ainsi que le recul des importations et l'augmentation temporaire des recettes dans l'Union douanière d'Afrique australe (Namibie). Les déficits des transactions courantes se sont toutefois creusés dans certains de ces pays du fait de la dégradation des termes de l'échange (Mali) ou de la forte baisse des transferts courants et des revenus payés (Libéria).

Dans les pays dont l'économie ne repose pas sur les ressources naturelles, les déficits des transactions courantes sont restés élevés en 2017 en raison de la hausse des importations de denrées alimentaires et de carburant (Kenya), du faible niveau des exportations combiné au niveau élevé des importations de biens

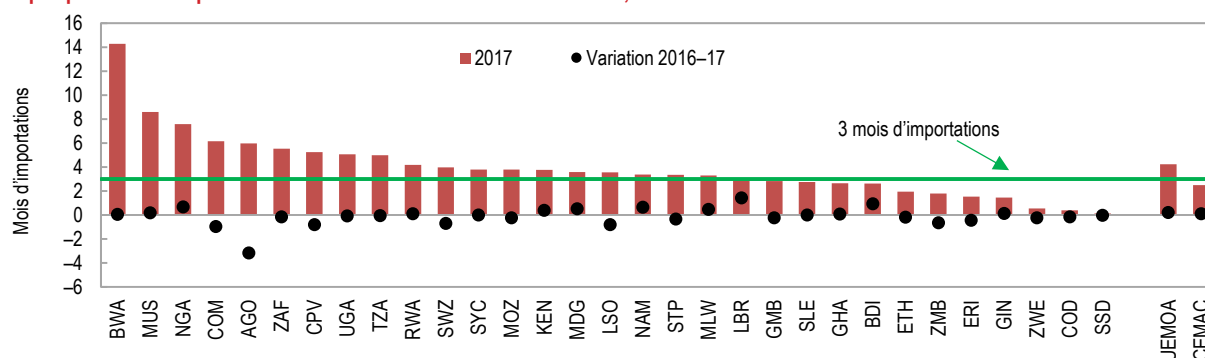
d'équipement (Éthiopie, Sénégal) et de l'augmentation des importations liées aux projets d'infrastructures publiques (Ouganda).

Les déséquilibres du solde des transactions courantes sont de plus en plus financés par des entrées d'investissements de portefeuille, ce qui contribue à atténuer la pression sur les réserves (graphique 1.11). Plus particulièrement, en 2017, le niveau des réserves des pays exportateurs de pétrole a augmenté pour la première fois depuis 2013. Pour les autres pays riches en ressources naturelles, les entrées d'investissements de portefeuille demeurent la principale source de financement extérieur. Bien qu'ils présentent des sorties nettes d'investissements de portefeuille, les pays moins pourvus en ressources naturelles ont principalement financé leurs déficits au moyen d'investissements directs étrangers.

Les réserves de change restent peu élevées

L'amélioration des soldes courants en 2017 s'est traduite par une augmentation des réserves internationales dans environ la moitié des pays de la

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : réserves internationales, 2017



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; autorités nationales.

Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays et à la page 95 la liste des abréviations de pays.

région (graphique 1.12). Cependant, certains pays conservent des réserves égales ou inférieures au seuil traditionnel de trois mois d'importations.

Pour les pays exportateurs de pétrole, l'accumulation de réserves s'explique par la hausse des cours pétroliers et par d'autres facteurs spécifiques.

- Au Nigéria, les réserves internationales brutes ont atteint fin 2017 leur niveau le plus élevé en quatre ans (plus de 39 milliards de dollars), grâce à l'amélioration de la balance commerciale, aux émissions d'obligations publiques et privées (dont 4,8 milliards de dollars en obligations internationales), aux échanges financiers et aux entrées de portefeuille et d'autres investissements privés.
- En Angola, les réserves de change ont fortement baissé en 2017, parce que les autorités ont rattaché la monnaie au dollar américain avant d'assouplir le régime de change début 2018.
- Dans la CEMAC, les réserves internationales ont commencé à se rétablir après que les institutions régionales — la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) — ont mis en œuvre des mesures favorisant la reconstitution des réserves et que les pays ont mené des politiques d'assainissement des finances publiques. Si la récente hausse des cours pétroliers se maintient, elle pourrait accélérer l'accumulation de réserves.

Dans les autres pays, l'accès plus aisé aux marchés de capitaux internationaux a également contribué à l'accumulation de réserves. Dans l'UEMOA, après une

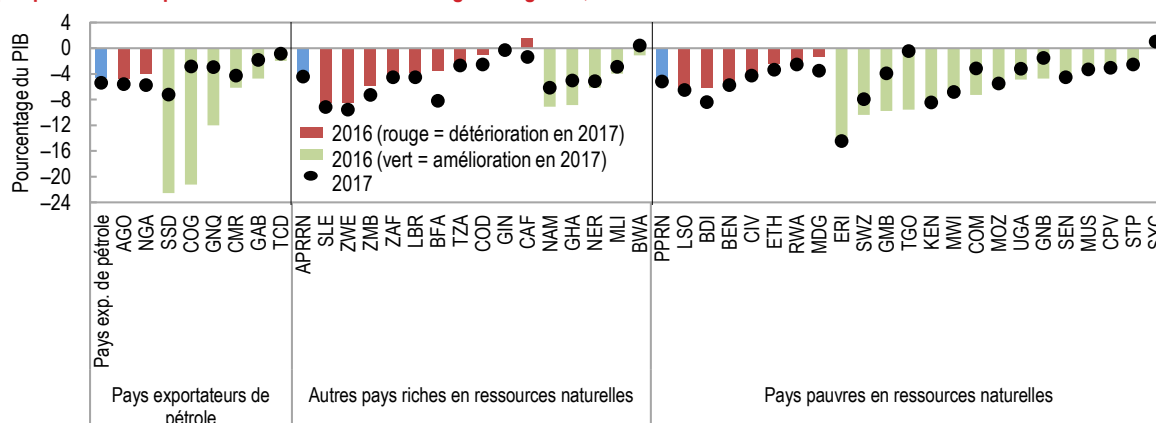
contraction en 2016, la couverture assurée par les réserves internationales s'est stabilisée à environ quatre mois d'importations fin 2017, grâce notamment aux euro-obligations émises par la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Mais, dans le même temps, les réserves internationales sont tombées à des niveaux dangereusement bas dans certains pays. Ainsi, les réserves ne couvrent que 0,1 mois d'importations au Soudan du Sud et environ 0,5 mois d'importations en République démocratique du Congo et au Zimbabwe.

Assainissement des finances publiques : les résultats sont mitigés

Les déficits budgétaires se sont creusés dans l'ensemble de la région, passant de 4,6 % du PIB en 2016 à 5 % en 2017, mais avec de grandes différences d'un pays à l'autre. La situation budgétaire s'est détériorée dans les principales économies de la région, mais améliorée dans la plupart des autres pays (graphique 1.13). Cette amélioration est souvent due aux mesures prises par les pays pour s'adapter à la forte baisse des cours pétroliers en 2014, la plus abrupte en termes réels depuis 1970 (FMI, 2016).

- La situation budgétaire des pays exportateurs de pétrole s'est dégradée à hauteur de 0,7 % du PIB, car la hausse des déficits de l'Angola et du Nigéria a été plus importante que la réduction des déficits des pays producteurs de pétrole de la CEMAC. Le déficit s'est creusé en Angola en raison de la faiblesse des recettes et d'une légère reprise des dépenses d'investissement, tandis qu'au Nigéria, la hausse de 2016 et 2017 s'explique principalement par le doublement des

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2016–17



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : APRRN = autres pays riches en ressources naturelles ; PPRN = pays pauvres en ressources naturelles. Voir à la page 94 le tableau des groupes de pays et à la page 95 la liste des abréviations de pays.

dépenses d'investissement alors que le recouvrement des recettes était insuffisant. À l'inverse, les pays de la CEMAC ont considérablement réduit leurs déficits budgétaires (de 7,6 % en 2016 à 3,5 % en 2017) grâce à des mesures de mobilisation des recettes (Tchad), à la diminution des dépenses d'investissement (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale) et à la réduction des dépenses courantes (Cameroun, Gabon). La situation budgétaire dans la région de la CEMAC reste toutefois tendue en raison d'une contraction brusque et prolongée en Guinée équatoriale, du surendettement de la République du Congo et du Tchad, ainsi que du non-paiement des arriérés de la République centrafricaine — qui n'est pas un pays exportateur de pétrole — et du Gabon (encadré 1.4).

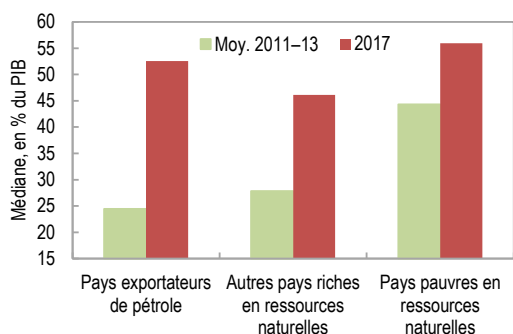
- Dans les autres grands pays, la hausse des déficits budgétaires s'est poursuivie en raison de l'augmentation des dépenses courantes et de recettes inférieures aux prévisions (Afrique du Sud) ainsi que de dérapages en matière de recettes (Éthiopie). Les comptes budgétaires se sont également détériorés dans d'autres pays en 2017, dont plusieurs pays riches en ressources naturelles (Burkina Faso, Libéria, Zambie, Zimbabwe) ou non (Burundi).
- Dans l'UEMOA, la situation budgétaire est plus relâchée que prévu, car l'accumulation de réserves consécutive aux récentes émissions d'euro-obligations semble avoir freiné la tendance à l'assainissement des finances publiques dans la région. En 2017, un seul État membre a respecté le

critère de convergence en matière de déficit budgétaire (moins de 3 % du PIB) et, selon les prévisions, moins de la moitié des pays de la CEMAC devraient atteindre cet objectif d'ici 2019.

- Néanmoins, plusieurs pays ont stabilisé leur situation budgétaire en 2017, tant parmi les autres pays riches en ressources naturelles (Ghana, Mali, Namibie) que parmi les pays qui ne le sont pas (Gambie, Togo) — y compris, dans le cas de l'Ouganda, en raison d'une sous-utilisation involontaire du budget des dépenses d'investissement.

Compte tenu du niveau élevé du déficit budgétaire dans de nombreux pays, le niveau d'endettement continue d'augmenter (graphique 1.14). Par rapport à 2011–13, le niveau médian de la dette publique a augmenté de façon significative pour les trois groupes de pays et tout particulièrement pour les pays exportateurs de pétrole.

Du fait notamment de l'accumulation récente de dette publique, la composition des dépenses publiques a évolué, car la part des paiements d'intérêts a nettement progressé. Ce changement, qui se manifeste par une hausse des déficits ou par la réaffectation de ressources au détriment de dépenses plus productives, est particulièrement prononcé dans les pays exportateurs de pétrole. Les paiements d'intérêts sont passés de 4 % des dépenses en 2013 à 12 % en 2017, en raison notamment des fortes hausses en Angola, au Gabon et au Tchad (graphique 1.15). La part des paiements d'intérêts dans les dépenses totales a également augmenté dans d'autres pays riches en ressources naturelles et

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : dette publique totale, 2011–17

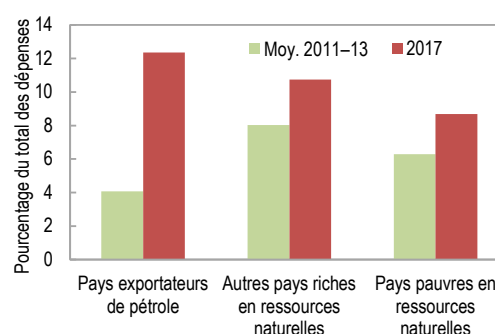
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

dans de nombreux pays pauvres en ressources naturelles, du fait notamment d'une forte hausse de l'encours de la dette (Côte d'Ivoire, Ghana, Namibie, Ouganda, Sénégal, Seychelles, Togo, Zambie).

Bien que les déficits budgétaires aient augmenté dans tous les groupes de pays depuis 2015, la contribution du secteur public à la croissance dans les pays exportateurs de pétrole n'a pas évolué de la même façon que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne. Dans les premiers, la chute des recettes pétrolières a entraîné un resserrement des dépenses publiques, ce qui a fortement freiné la croissance en 2015 et 2016 (graphique 1.16). À l'inverse, dans d'autres pays riches en ressources naturelles et dans les pays qui ne le sont pas, les dépenses publiques de consommation et d'investissement ont continué de soutenir la croissance.

Les pressions inflationnistes se sont atténuées

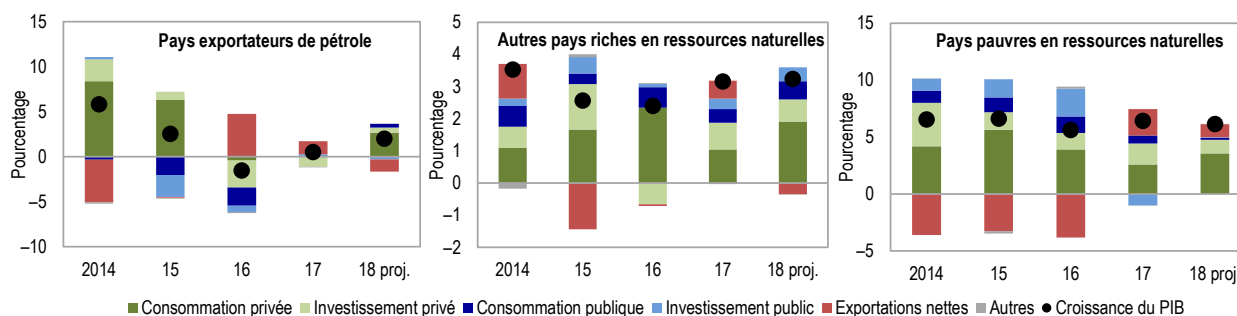
À l'échelle de la région, l'inflation annuelle est tombée de 12,5 % en 2016 à un peu plus de 10 % en 2017 ; elle devrait encore diminuer en 2018 en

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : dépenses d'intérêts, 2011–17

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

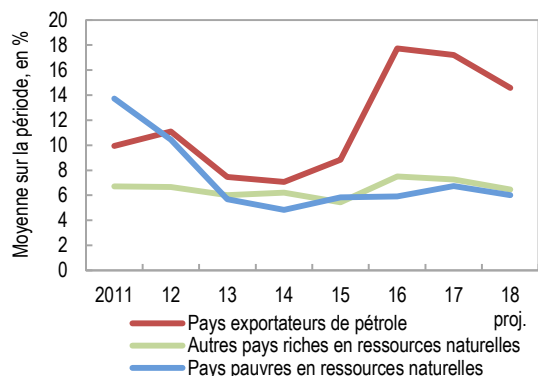
raison de la baisse des prix des denrées alimentaires et du durcissement des politiques monétaires dans les pays exportateurs de pétrole (graphique 1.17).

La politique monétaire a joué un rôle important pour maîtriser l'inflation dans les pays exportateurs de pétrole les plus touchés. L'Angola a appliqué une politique monétaire stricte pendant la majeure partie de 2017, comme en témoigne la contraction de la base monétaire tout au long de l'année à mesure que les réserves internationales nettes diminuaient (graphique 1.18). Cela a permis de ramener l'inflation de 42 % en 2016 à 26,3 % en 2017. Au Nigéria aussi, le durcissement de la politique monétaire a contribué à maîtriser l'inflation : la banque centrale a recouru à des opérations d'open-market pour éponger la liquidité excédentaire. Dans la CEMAC, la BEAC a maintenu une politique monétaire stricte, relevé le taux directeur de 50 points de base en mars 2017 et veillé à un contrôle rigoureux du refinancement des banques. La politique monétaire est également restée rigoureuse dans d'autres pays confrontés à une inflation élevée ou croissante (Kenya).

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : décomposition de la croissance du PIB réel, 2014–18

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : inflation, 2011–18



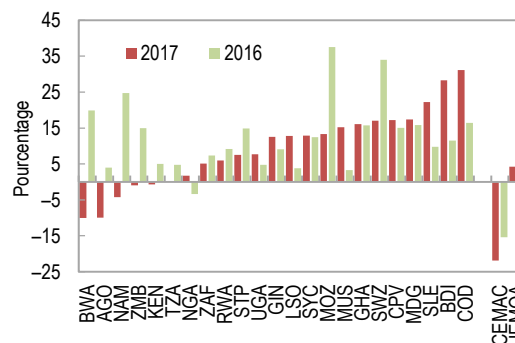
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

Elle est en revanche accommodante dans des pays dans lesquels l'activité économique ou l'inflation ont diminué, notamment des pays où la sécheresse avait fait grimper l'inflation en 2016 et au début de 2017 (Afrique du Sud, Ouganda, Rwanda, Tanzanie). Dans certains cas, l'évolution du taux de change a également contribué à atténuer les pressions inflationnistes et a permis d'adopter une politique monétaire plus accommodante (Rwanda, Zambie).

Les régimes de change s'assouplissent

L'assouplissement des politiques de change en Angola et au Nigéria — par exemple, au Nigéria, au moyen de la réduction du nombre de fenêtres de change — contribue à réduire les déséquilibres extérieurs. En janvier 2018, l'Angola a autorisé une dépréciation du kwanza de l'ordre de 40 % par rapport au dollar américain. Cette mesure ayant accru la disponibilité de devises, l'écart entre le taux de change parallèle et le taux officiel a été ramené de 150 % à 100 %. Au Nigéria, l'établissement en avril 2017 d'une nouvelle fenêtre de change pour les investisseurs et les exportateurs (IEFX)

Graphique 1.18. Afrique subsaharienne : variation moyenne de la base monétaire, 2016 et 2017



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays et à la page 95 la liste des abréviations de pays.

et l'augmentation des entrées de devises, due à la croissance des exportations pétrolières et des entrées de portefeuille, ont amélioré la disponibilité de devises et contribué à ramener la prime du taux de change sur le marché parallèle à 20 % début 2018, contre un niveau record de 60 % en février 2017.

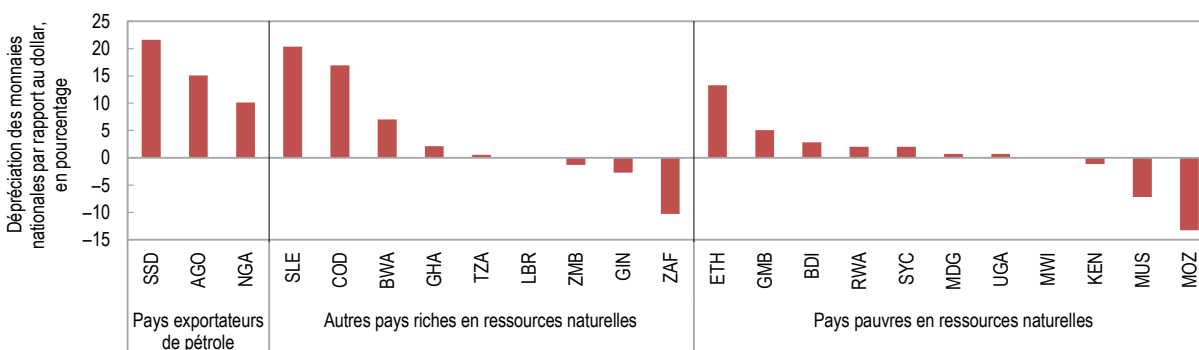
D'autres pays ont connu une variation importante de leur taux de change, dont des dépréciations dues à la dégradation de la conjoncture économique (République démocratique du Congo, Libéria) et des appréciations (au Mozambique : renversement partiel d'une forte dépréciation en 2016) (graphique 1.19).

DÉFIS ET RISQUES

Les facteurs de vulnérabilité de la dette continuent de s'accumuler

La dette publique a continué d'augmenter en Afrique subsaharienne en 2017, malgré la poussée de la croissance et l'amélioration de l'environnement extérieur. Dans la région, environ 40 % des pays à faible revenu

Graphique 1.19. Afrique subsaharienne : dépréciation des monnaies nationales par rapport au dollar de janvier 2017 à janvier 2018



Sources : Bloomberg Finance, L.P. ; autorités nationales.

Note : Un chiffre positif indique une dépréciation. Voir à la page 94 le tableau des groupes de pays et à la page 95 la liste des abréviations de pays.

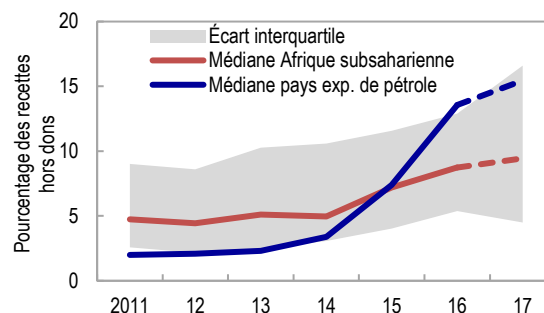
admissibles au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (RPC) sont surendettés ou risquent fortement de le devenir. Au cours de la période à venir, la dette est exposée à des risques de dérapages budgétaires, d'une croissance atone, de dépréciation du taux de change et de durcissement des conditions financières.

Fin 2017, le niveau médian de la dette publique de l'Afrique subsaharienne dépassait 50 % du PIB. Les ratios dette/PIB se sont dégradés principalement en raison du volume élevé des déficits primaires et des charges d'intérêts. Il convient de citer les facteurs supplémentaires suivants : un taux de croissance négatif (République du Congo, Guinée équatoriale, Tchad), des dépréciations monétaires (Gambie, Sierra Leone), la divulgation de dettes qui n'avaient pas été déclarées (République du Congo, Mozambique) et des opérations hors bilan, dont l'accumulation d'arriérés, la comptabilisation incomplète d'opérations publiques, les activités des entreprises publiques et le report de crédits non utilisés bien au-delà de la procédure budgétaire annuelle (Cabo Verde, Gabon, Gambie, Guinée équatoriale, Sénégal, Sierra Leone).

L'augmentation de l'encours de la dette va de pair avec celle des paiements d'intérêts, qui absorbent une part croissante des recettes (graphique 1.20). Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le ratio paiements d'intérêts/recettes médian a pratiquement doublé, passant de 5 % à près de 10 % entre 2013 et 2017, et, pour les pays exportateurs de pétrole, il est passé de 2 % à plus de 15 % pendant la même période. On observe les hausses les plus fortes en Angola, au Bénin, en République du Congo, au Gabon, au Mozambique, au Nigéria, en Ouganda, au Swaziland, au Tchad et en Zambie.

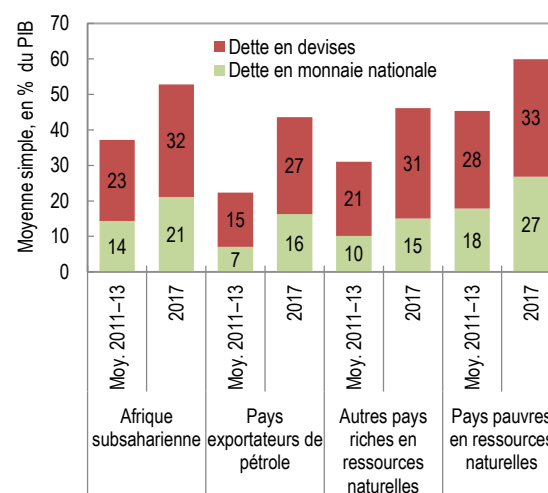
Le recours accru à l'emprunt en devises constitue une autre source de vulnérabilité. La dette publique libellée en devises a augmenté d'environ 40 % dans la région entre la période 2010–13 et l'année 2017 (graphique 1.21) et elle représentait en moyenne environ 60 % du total de la dette publique en 2017. L'augmentation récente reflète en partie la reprise des émissions d'euro-obligations par les marchés pré-émergents de l'Afrique subsaharienne. La part de la dette libellée en devises varie entre environ 10 % en Afrique du Sud et 100 % aux Comores et au Zimbabwe. Si les taux d'intérêt de la dette libellée en

Graphique 1.20. Afrique subsaharienne : paiements d'intérêts, 2011–17



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : La zone grisée représente la fourchette entre le 25^e et le 75^e centile.

Graphique 1.21. Afrique subsaharienne : décomposition de la dette du secteur public par monnaie, 2011–17



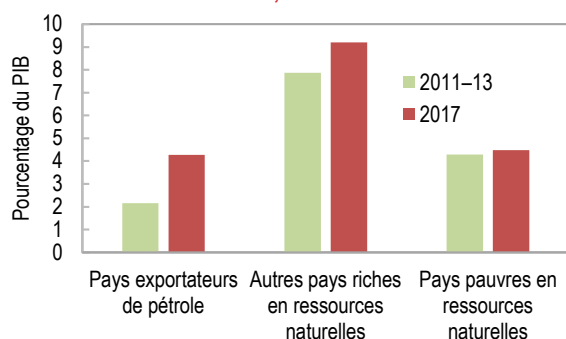
Sources : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

devises sont généralement inférieurs aux taux nationaux dans la région, le recours à l'emprunt en devises expose les pays débiteurs à la volatilité des taux de change et accroît les risques liés au refinancement et au taux d'intérêt.

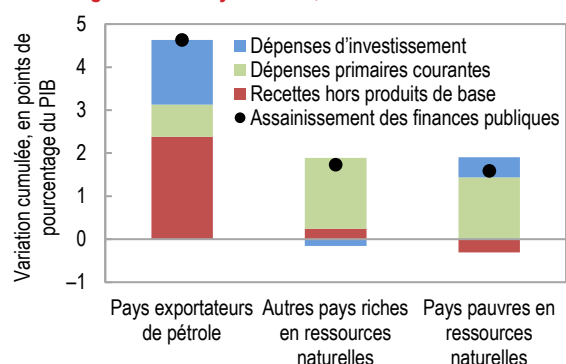
Les conditions favorables du marché extérieur offrent l'occasion d'améliorer la structure des échéances de la dette et d'appliquer d'autres mesures stratégiques de gestion de la dette, mais les pays doivent veiller à ne pas emprunter de manière excessive alors que le service de la dette extérieure et les besoins bruts de financement tendent à augmenter (graphique 1.22). L'offre accrue de financements extérieurs ne doit pas écarter les pays de leurs objectifs budgétaires à moyen terme (graphique 1.23).

Graphique 1.22. Afrique subsaharienne : service de la dette extérieure, 2011-17



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.23. Afrique subsaharienne : plans budgétaires à moyen terme, 2018-22

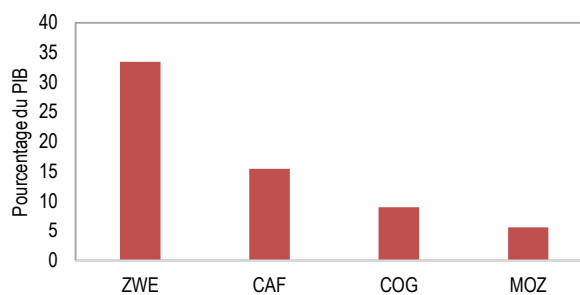


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.
Note : À l'exclusion du Burundi, de l'Érythrée et du Soudan du Sud par manque de données. Voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

En outre, étant donné qu'une part croissante des emprunts provient de sources commerciales, intérieures ou non traditionnelles, les pays débiteurs sont davantage exposés aux risques de marché, ce qui complique les procédures de résolution de la dette dans les pays qui peinent à gérer leur endettement.

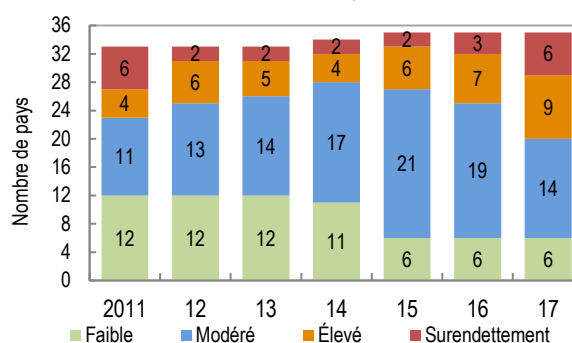
De fait, plusieurs pays, principalement des pays riches en ressources naturelles qui se trouvent en situation fragile, ont accumulé des arriérés extérieurs (graphique 1.24). La viabilité de la dette s'est dégradée dans plusieurs pays à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC (graphique 1.25). À la fin de 2017, six pays étaient considérés comme surendettés (République du Congo, Érythrée, Mozambique, Soudan du Sud, Tchad, Zimbabwe). Pour l'Éthiopie et la Zambie, le risque de surendettement est passé de « modéré » à « élevé ».

Graphique 1.24. Afrique subsaharienne : arriérés extérieurs, 2017



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.25. Afrique subsaharienne : catégories de risque de la dette des pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2011-17

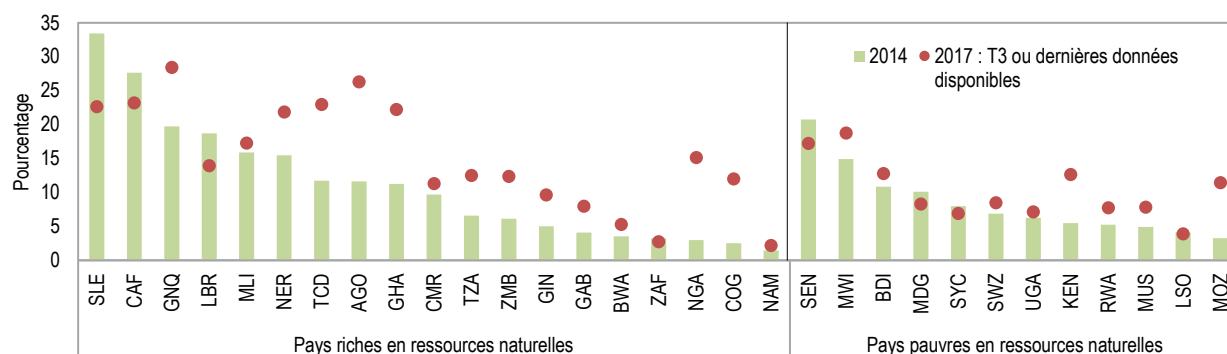


Source : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette des pays à faible revenu.
Note : La classification du risque pour le Cabo Verde commence en 2014 et pour le Soudan du Sud en 2015. Fonds fiduciaire RPC = fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

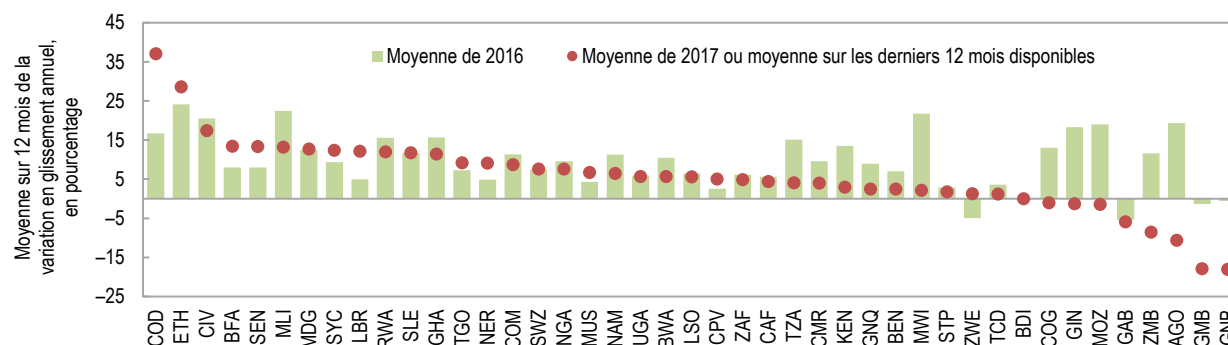
Les causes du surendettement sont propres à chaque pays, mais la plupart des pays concernés sont ceux qui connaissent une situation fragile ou dont le prix des principaux produits d'exportation subit un choc de très grande ampleur.

La multiplication des prêts improductifs menace également la reprise

Bien que les systèmes bancaires soient généralement stables et disposent de suffisamment de fonds propres et de réserves de liquidités, la proportion de prêts improductifs a grimpé dans la région (graphique 1.26). Le nombre de ces prêts a tout particulièrement augmenté dans les pays riches en ressources naturelles, où la morosité économique s'est traduite par une dégradation de la qualité du crédit (Angola, République du Congo, Mozambique) et où les arriérés de l'État ont continué d'affecter le secteur bancaire (Zambie).

Graphique 1.26. Afrique subsaharienne : ratio prêts bancaires improductifs/total des prêts, 2014–16Sources : autorités nationales ; FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays et à la page 95 la liste des abréviations de pays.

Graphique 1.27. Afrique subsaharienne : croissance du crédit au secteur privé, 2016–17Sources : autorités nationales ; FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 95 la liste des abréviations de pays.

Les prêts improductifs sont généralement concentrés dans quelques banques (Angola, Nigéria) et, dans certains cas, ils sont contractés principalement par des organismes publics (CEMAC). De fait, il a été constaté que, dans les pays tributaires des produits de base, les périodes de repli des cours de ces produits tendent à aller de pair avec une détérioration du secteur financier, notamment avec une augmentation des prêts improductifs et du nombre de crises bancaires (FMI, 2015a).

La décélération généralisée de la croissance du crédit au secteur privé soulève également des inquiétudes (graphique 1.27). En 2017, le taux de croissance du crédit au secteur privé était négatif en termes réels dans de nombreux pays et, dans plusieurs cas (Angola, Gabon, Zambie), il l'était également en termes nominaux. De nombreux facteurs entrent en jeu simultanément. Dans certains pays, ce sont les facteurs afférents à la demande qui prédominent, le secteur privé faisant encore face aux séquelles de la crise. Dans d'autres pays, les facteurs liés à l'offre

prévalent : faible liquidité (UEMOA), arriérés de l'État (Gabon), forte proportion de prêts improductifs (Angola), effet d'éviction par le secteur public (Zambie), ou contrôle des taux d'intérêt (Kenya). Le ralentissement du crédit au secteur privé menace la reprise dans les pays concernés, surtout ceux où l'espace budgétaire est comprimé par la charge croissante de la dette publique.

Dans une grande partie de ces pays, le recours de l'État aux banques nationales pour endosser l'augmentation de la dette publique risque d'évincer le secteur privé et de nuire à la stabilité du secteur bancaire. Outre l'assainissement des finances publiques qu'ils doivent mener, ces pays devraient se pencher sur ce lien étroit qui se développe entre les banques et l'État en rééquilibrant les dispositions qui incitent à détenir des titres d'État et dissuadent l'octroi de crédit au secteur privé (déductibilité fiscale et exonérations, par exemple), en appliquant des mesures macroprudentielles pour limiter l'exposition à la dette souveraine, et en limitant progressivement le refinancement des banques commerciales par

les banques centrales (FMI, 2017a). À moyen terme, le renforcement de la transparence dans le secteur des entreprises, la réduction de l'asymétrie de l'information (notamment par l'adoption de normes comptables rigoureuses et l'établissement de bureaux de crédit et de registres de propriété) et l'amélioration du cadre de résolution bancaire encourageraient les banques à prêter davantage au secteur privé.

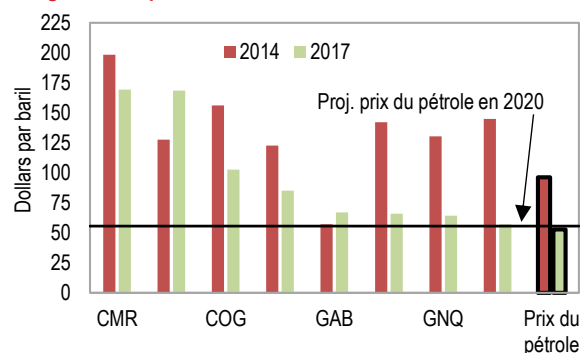
Les pays où la hausse des prêts improductifs pèse sur le redressement économique doivent agir sans délai face à cette vulnérabilité croissante. La concentration du crédit constitue également un risque à traiter dans les pays où l'augmentation des prêts improductifs est imputable à un petit nombre d'organismes. Parallèlement, l'établissement de sauvegardes pour pallier les problèmes de liquidité dans le secteur bancaire, l'amélioration des contrôles de la qualité des actifs et la recapitalisation rapide des banques en difficulté devraient contribuer à préserver la capacité du secteur bancaire à octroyer des prêts au secteur privé.

Les positions budgétaires et la dynamique de la dette devraient s'améliorer progressivement

En 2018, on devrait observer un assainissement des finances publiques dans certains pays pauvres en ressources naturelles, principalement sous forme de mesures de mobilisation des ressources (Éthiopie, Lesotho, Mozambique) et de réductions des dépenses primaires courantes (Gambie, Madagascar, Malawi). Des pays pauvres en ressources naturelles devraient également renforcer leurs positions budgétaires, mais dans une moindre mesure : le Niger et le Zimbabwe prévoient d'augmenter la mobilisation des recettes et de réduire les dépenses courantes, ce qui dégagera des marges en faveur des dépenses d'investissement. Dans certains pays exportateurs de pétrole, les positions budgétaires devraient s'améliorer légèrement en raison de la hausse des recettes pétrolières permise par l'augmentation des cours et par le regain de production (Nigéria).

L'assainissement des finances publiques prévu et l'accélération de la croissance devraient permettre une réduction progressive de la dette à moyen terme. Mais, si l'un de ces facteurs devait ne pas se réaliser, les vulnérabilités liées à la dette pourraient s'aggraver. Il est possible d'accroître la probabilité que les assainissements envisagés

Graphique 1.28. Pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne : prix d'équilibre budgétaire du pétrole, 2014 et 2017



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 95 la liste des abréviations de pays.

soient appliqués durablement en surveillant attentivement les conséquences distributives de ces assainissements et en veillant à préserver les dépenses prioritaires — c'est une caractéristique essentielle des récents programmes du FMI (encadré 1.5). En outre, la structure des assainissements des finances publiques devrait privilégier des multiplicateurs à court terme peu élevés afin d'atténuer les retombées négatives sur la croissance, ainsi que des réformes budgétaires favorisant la croissance à long terme (FMI, 2015b, 2017b).

Les perspectives restent délicates pour les pays exportateurs de pétrole

En dépit des hausses récentes, les cours pétroliers restent trop bas pour équilibrer les budgets de la plupart des pays exportateurs de pétrole. Le prix d'équilibre budgétaire du pétrole, c'est-à-dire le prix théorique auquel le budget est équilibré pour un niveau de production donné, a diminué entre 2014 et 2017 pour tous les pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, à l'exception du Gabon et du Nigéria. Mais, dans la plupart des cas, ce prix d'équilibre budgétaire reste bien supérieur au prix actuel et au prix projeté du pétrole (graphique 1.28)¹. La baisse du seuil de rentabilité du pétrole reflète l'ampleur de l'assainissement des finances publiques (réductions des dépenses et augmentations des recettes non pétrolières) et la dépréciation réelle par rapport au dollar américain. Au Gabon et au Nigéria, le relèvement du prix d'équilibre budgétaire du pétrole s'explique en partie par la baisse considérable des volumes de production et, dans le cas

¹Le prix d'équilibre budgétaire du pétrole est plus difficile à interpréter pour le Cameroun, étant donné que le pétrole n'y représente qu'une partie relativement petite des recettes publiques (environ 13 % en 2017). Le prix du pétrole devrait être très élevé pour obtenir un budget en équilibre.

du Gabon, il est également dû à l'augmentation des dépenses publiques en termes réels.

Risques pesant sur les perspectives

Risques extérieurs. La normalisation attendue de la politique monétaire des pays avancés pourrait entraîner un durcissement des conditions monétaires pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, surtout ceux dont la dette publique est déjà élevée, et réduire dans de nombreux cas l'offre de financement pour le secteur privé. En outre, la récente poussée des investissements de portefeuille étrangers sur les marchés de capitaux de la région pourrait s'inverser. Une croissance plus faible que prévu dans certains des principaux pays avancés (en raison, par exemple, d'une recrudescence de politiques protectionnistes) et dans de grands pays émergents, en particulier en Chine, aurait des répercussions dans toute la région, car elle affecterait non seulement le prix des produits de base et la demande de produits de base exportés, mais également les entrées d'investissements directs étrangers et d'autres sources de financement.

Risques intérieurs. L'incertitude politique et les problèmes de sécurité continuent de peser lourdement sur les perspectives économiques de certains pays. Dans de nombreux pays, l'approche des élections et les transitions politiques pourraient dissuader les dirigeants d'entreprendre des réformes délicates et risquent de se traduire par de nouveaux dérapages par rapport aux programmes économiques. Certes, l'actualité politique de certains pays (Afrique du Sud, Angola, Zimbabwe) pourrait améliorer durablement l'environnement économique, mais, dans bien des pays, l'incertitude qui perdure freine l'investissement. En outre, les conflits internes continuent de présenter des risques latents dans plusieurs pays (Burundi, République démocratique du Congo, Soudan du Sud, certaines parties du Sahel) qui doivent supporter le coût socioéconomique du nombre croissant de personnes déplacées internes et de réfugiés. De plus, si les conditions économiques se dégradent, les États pourraient être tentés par des politiques de repli sur soi, ce qui entraverait la croissance. Il est toutefois également possible que les perspectives s'améliorent considérablement si les incertitudes actuelles débouchent sur une situation plus favorable à l'activité économique, si les pays bénéficient d'un regain de confiance supérieur aux prévisions ou si les réformes progressent plus rapidement qu'escompté (Afrique du Sud, Nigéria).

POLITIQUES

Assurer la stabilité macroéconomique

La stabilité macroéconomique est le préalable à la transformation de la reprise actuelle en croissance durable. Une politique budgétaire prudente est nécessaire pour freiner l'accumulation de dette publique, et la politique monétaire doit veiller à assurer une inflation peu élevée. En outre, les marges de manœuvre extérieures doivent être renforcées dans les pays qui sont bien placés pour tirer parti de l'accélération de la croissance mondiale et de la conjoncture extérieure favorable. Outre ces objectifs généraux, les politiques macroéconomiques et les réformes d'appui doivent être adaptées aux caractéristiques structurelles des pays d'Afrique subsaharienne et à leur position conjoncturelle.

- Pour augmenter durablement la croissance, les pays exportateurs de pétrole doivent poursuivre l'ajustement budgétaire et leur diversification économique en profitant du répit qu'offre la hausse des prix des produits de base. L'augmentation des recettes non pétrolières et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques seront également indispensables pour assurer la stabilité macroéconomique à moyen terme. Les pays qui ont décidé d'assouplir leur régime de change doivent éliminer les restrictions de change et les pratiques de taux multiples, ainsi que permettre au taux de change de s'adapter aux fondamentaux économiques.
- Les pays importateurs de pétrole, dont la croissance est due à l'ampleur des dépenses publiques d'investissement — qui s'accompagnent souvent d'une forte hausse de l'endettement —, doivent s'efforcer de passer le relais de l'investissement au secteur privé et réduire leurs déséquilibres budgétaires afin d'assurer une croissance durable à moyen terme.

Mobiliser les recettes pour réduire les vulnérabilités liées à la dette et dégager de l'espace budgétaire

L'Afrique subsaharienne a des besoins gigantesques en matière d'infrastructure et de développement social. Face à la hausse des vulnérabilités liées à la dette dans la région, les pays devront recourir davantage à des sources de financement durables — ce qui fera de la

mobilisation des recettes fiscales un des enjeux publics les plus pressants dans la région. Comme indiqué dans le chapitre 2, les pays d'Afrique subsaharienne pourraient mobiliser des recettes fiscales supplémentaires de l'ordre de 3 à 5 % du PIB dans les années à venir, ce qui dégagerait des moyens pour investir dans les infrastructures et le capital humain (Gaspar et Selassie, 2017). Pour être efficaces, les mesures de mobilisation des recettes doivent s'appuyer sur une politique fiscale bien conçue, prévoyant notamment l'élargissement de l'assiette de la TVA et de la fiscalité directe, et appliquée par une administration fiscale compétente. En outre, la mise en œuvre de réformes de l'administration fiscale dans le contexte d'un plan à moyen terme est une stratégie qui a fait ses preuves, même dans des pays où les capacités initiales étaient peu développées. Enfin, des politiques visant à améliorer la gouvernance, à lutter contre la corruption et à assurer l'efficacité et la transparence des dépenses publiques peuvent inciter dans une grande mesure les contribuables à s'acquitter de leurs impôts — ce qui contribue en définitive à la mobilisation des recettes.

La croissance durable passe par une relance des investissements privés

Pour les pays qui cherchent à adopter une trajectoire de croissance durable, il est prioritaire d'insuffler plus de dynamisme au secteur privé. Comme le montre le chapitre 3, la part de l'investissement privé dans le PIB est bien plus faible en Afrique subsaharienne que dans les régions présentant un niveau de développement comparable, et ce depuis très longtemps. Les politiques mises en place doivent veiller à constituer un environnement économique et institutionnel porteur, appuyé par des infrastructures de qualité et une main-d'œuvre qualifiée. Les États doivent veiller avant tout à assurer la stabilité macroéconomique, à renforcer la législation en matière d'insolvabilité, à libéraliser le commerce extérieur et à élargir l'accès au crédit. Ils peuvent également envisager de recourir à des structures de financement innovantes, telles que des partenariats public-privé, à condition d'évaluer attentivement les engagements conditionnels qu'elles impliquent pour le secteur public.

Le défi à long terme : l'Afrique subsaharienne peut-elle rattraper son retard ?

Il est impératif de faire de la reprise actuelle une période de croissance de longue durée afin d'assurer une amélioration durable du niveau de vie et des indicateurs de développement social. Mais, à politiques inchangées, le taux de croissance à moyen terme de la région devrait être largement inférieur aux niveaux observés dans la première décennie des années 2000, et, si la croissance démographique se maintient, il sera également inférieur au seuil qui permettrait de relever le niveau de vie de la population de la région.

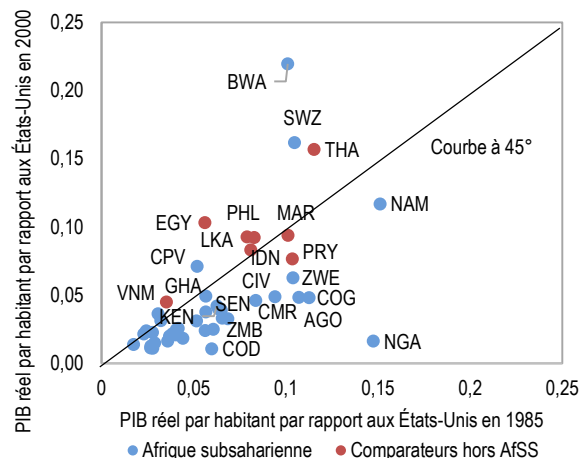
La convergence des revenus est un objectif que de nombreux pays peinent à atteindre. Entre 1985 et 2000, la plupart des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne ne sont pas parvenus à réduire l'écart du revenu par habitant par rapport à la frontière (à savoir les États-Unis) ; à cet égard, leur situation n'était pas très différente de celle de la plupart des autres pays à faible revenu comparables (graphique 1.29)^{2, 3}. Mais, dans la première décennie des années 2000, lorsque la croissance a accéléré en Afrique subsaharienne, la plupart des pays comparables des autres régions ont connu des taux de croissance encore supérieurs. Cela a permis à la plupart d'entre eux de réduire nettement leur écart de revenu par rapport aux États-Unis, ce que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas encore été en mesure d'accomplir jusqu'ici. Selon les projections actuelles, ils semblent encore moins bien placés pour y parvenir dans les années à venir (graphique 1.30).

Les stratégies économiques adoptées par les pays d'Afrique subsaharienne présentent de nombreux points communs avec celles des pays à faible revenu connaissant une croissance rapide dans d'autres régions, mais également de nombreuses différences. Pendant les années de forte croissance, l'Afrique subsaharienne a été dynamisée par la vague des libéralisations des échanges et des capitaux, par la forte hausse des prix des produits de base et par des mesures d'allègement de la dette qui ont dégagé des marges budgétaires bienvenues. Dans le même temps, les pays comparables connaissant une forte

²Ces pays sont l'Égypte, l'Indonésie, le Maroc, le Paraguay, les Philippines, le Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam. Ils ont réussi à se hisser du rang de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire ne dépendant pas largement des exportations de produits de base.

³Les pays situés au-dessus de la courbe à 45 degrés convergent, ceux qui se trouvent en dessous divergent. La distance par rapport à la courbe indique le rythme de convergence ou de divergence.

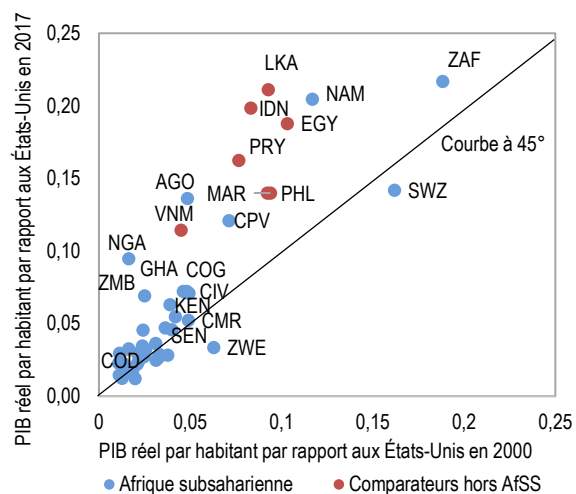
Graphique 1.29. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant par rapport aux États-Unis, 1985 et 2000



Sources : Penn World Tables 9.0 ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 95 la liste des abréviations de pays. AfSS = Afrique subsaharienne.

Graphique 1.30. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant par rapport aux États-Unis, 2000 et 2017



Sources : Penn World Tables 9.0 ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 95 la liste des abréviations de pays. AfSS = Afrique subsaharienne.

croissance dépendaient moins des produits de base et sont nombreux à avoir profité des conditions favorables en matière de commerce et de comptes de capitaux pour attirer des investissements directs étrangers propres à soutenir la diversification des

exportations (en particulier dans l'industrie manufacturière) et les transformations structurelles.

Même si de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, en particulier ceux qui ne sont pas largement tributaires des ressources naturelles, ont bien progressé dans la diversification des exportations et dans les transformations structurelles, on observe dans les pays exportateurs de produits de base une spécialisation croissante dans les exportations de matières premières (FMI, 2017c). En fait, la découverte d'importants gisements de pétrole explique plusieurs hausses exceptionnellement élevées du PIB par habitant (Angola, Guinée équatoriale, Nigéria, Tchad). Toutefois, d'autres pays d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Rwanda et Tanzanie) ont également atteint des taux de croissance relativement élevés depuis la moitié des années 90⁴. Bien qu'ils aient bénéficié de façon directe ou indirecte de la hausse des cours des produits de base, leur croissance élevée et prolongée ne découlait pas uniquement de l'exploitation des ressources naturelles.

L'analyse de la croissance en Afrique subsaharienne révèle de nombreuses caractéristiques communes : une amélioration des politiques et de la stabilité macroéconomiques, un renforcement des institutions, un niveau d'investissement élevé dans le capital physique et humain, une utilisation efficace de l'aide étrangère et un développement des marchés financiers (FMI, 2013). Les études montrent que le maintien de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne est lié à l'existence d'un environnement extérieur favorable — qu'il s'agisse de l'amélioration des termes de l'échange ou de l'amélioration des conditions financières mondiales — et au renforcement de la qualité des institutions, ainsi qu'à une gestion saine des finances publiques veillant à éviter l'accumulation excessive de dette, à une politique monétaire ciblant un taux d'inflation peu élevé, à des politiques commerciales tournées vers l'extérieur et à des politiques macrostructurelles visant à réduire les distorsions des marchés nationaux (FMI, 2017d). Et, dans la mesure où la stratégie de croissance passe par la diversification économique, les décisions prises doivent être adaptées aux circonstances propres à

⁴Les pays de l'échantillon présentent, pour la période 1995–2016, un taux de croissance moyen de la production réelle supérieur à 5 % et un taux de croissance du PIB réel par habitant supérieur à 3 %. L'Angola, le Cabo Verde et la Guinée équatoriale remplissent également ces critères, mais l'Angola est exclu de l'échantillon parce qu'il est lourdement tributaire des exportations pétrolières, tandis que le Cabo Verde et la Guinée équatoriale sont exclus en raison de la forte volatilité de la croissance de leur production.

chaque pays, afin de profiter des points forts existants — les bons résultats du Botswana en sont un exemple — tout en donnant au secteur privé les moyens de se développer⁵.

Dans ce contexte, les modèles de croissance qui ont fait leurs preuves ailleurs pourraient devenir plus difficiles à transposer à l'Afrique subsaharienne, compte tenu des tendances actuelles. La robotisation rapide du secteur manufacturier et le risque d'assister à une vague de politiques isolationnistes pourraient compliquer la tâche aux pays de la région qui espèrent devenir compétitifs dans ce secteur. Il est donc extrêmement important de recenser et de supprimer les obstacles et les distorsions qui entravent l'activité privée, afin de stimuler la croissance de la productivité dans les secteurs existants ou dans de nouveaux secteurs économiques. En outre, les États devraient améliorer le climat des affaires en menant des réformes qui améliorent la gouvernance, développent les marchés financiers et contribuent à la libéralisation des échanges.

Les pays d'Afrique subsaharienne désireux de reproduire le succès qu'ont connu d'autres régions sont en outre confrontés à un autre défi, à savoir tirer parti du dividende démographique (FMI, 2015c). Les

tendances actuelles prévoient une augmentation rapide de la population en âge de travailler et une transition démographique. Dans la plupart des autres régions du monde, des transitions semblables se sont accompagnées d'une hausse de l'épargne et des investissements, qui a contribué à l'augmentation de la croissance potentielle et actuelle. Mais, pour tirer parti de ce dividende, les pays d'Afrique subsaharienne devraient créer environ 18 millions d'emplois par an jusqu'en 2035. Les États doivent adopter des politiques mûrement réfléchies pour promouvoir une transformation structurelle progressive permettant de réaffecter à des activités plus productives des ressources qui sont actuellement consacrées à un secteur informel de faible productivité.

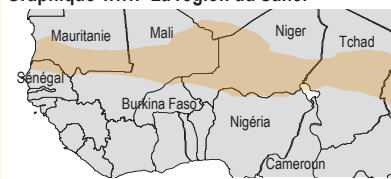
Enfin, même si une accélération durable de la croissance est importante, elle ne suffira pas à elle seule à relever le niveau de vie et à permettre des progrès sociaux dans la mesure souhaitée par la région. La croissance rapide du revenu par habitant constatée en Afrique subsaharienne entre 2000 et 2014 s'est accompagnée de certaines avancées au plan social : le taux de sous-alimentation a été ramené de 25 % à 20 % de la population et le taux de pauvreté de 60 % à 40 %, tandis que le taux de scolarisation a augmenté de 60 %. Mais il reste beaucoup à faire.

⁵La stabilité macroéconomique, l'accès au crédit, la qualité des infrastructures, l'existence d'un cadre réglementaire favorable et la présence d'une main-d'œuvre qualifiée sont des éléments associés à une plus grande diversification économique (FMI, 2017c).

Encadré 1.1. Insécurité grandissante dans la région du Sahel

La recrudescence du terrorisme dans la région du Sahel (voir graphique 1.1.1) ne fait qu'aggraver les difficultés qui existent dans la sous-région de 150 millions d'habitants, déjà aux prises avec des taux de pauvreté élevés, des vulnérabilités liées au changement climatique et de graves pénuries en capital physique et humain. En plus des coûts humains (environ 30 millions de personnes vivent dans l'insécurité alimentaire et 5 millions sont réfugiées ou déplacées dans leur propre pays), les activités terroristes ont entraîné une augmentation des dépenses militaires et sécuritaires. Couvrir les dépenses supplémentaires tout en assurant la stabilité macroéconomique, la viabilité de la dette et le maintien des marges de manœuvre nécessaires aux autres dépenses requises pour une croissance forte et durable représente un défi de taille. Les principales étapes pour relever ce défi consistent notamment à renforcer la mobilisation des recettes, à améliorer la gouvernance et à accroître l'efficacité de l'investissement public.

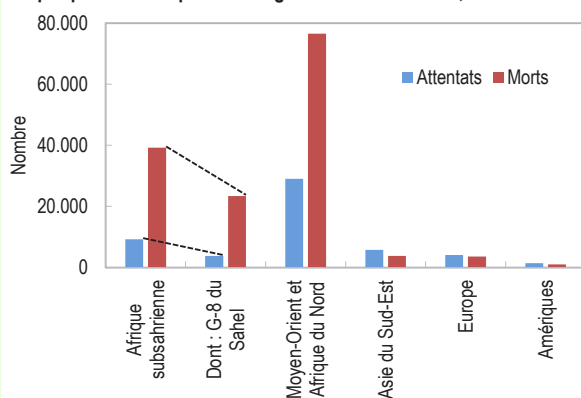
Graphique 1.1.1. La région du Sahel



Source : services du FMI.

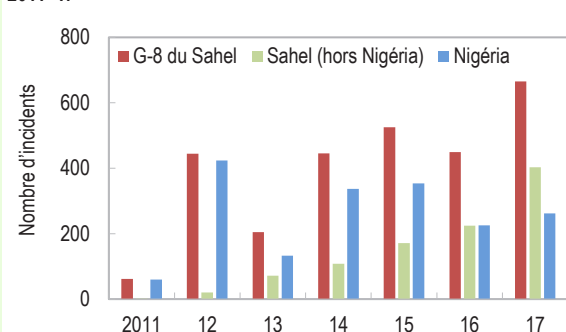
L'incidence du terrorisme dans le Sahel est élevée, tant en termes absolus que relatifs : plus de la moitié des attaques dont a été victime l'Afrique subsaharienne ont été perpétrées dans la région. Le terrorisme y est beaucoup plus présent

Graphique 1.1.2. Répartition régionale du terrorisme, 2010-16



Source : Global Terrorism Database.

Graphique 1.1.3. Région du Sahel : incidence du terrorisme, 2011-17



Sources : Control Risks ; estimations des services du FMI.

Le terrorisme y est beaucoup plus présent que dans d'autres régions (à l'exception du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord) pourtant plus vastes et plus peuplées (graphique 1.1.2). La plupart des pays du Sahel ont connu une flambée du terrorisme à des moments différents et les répercussions budgétaires et économiques ont frappé la région de façon asynchrone. Ces dernières années, le terrorisme a suivi une tendance à la hausse, surtout dans les pays autres que le Nigéria. En 2017, le nombre d'attaques terroristes de l'ensemble de ces pays a pour la première fois dépassé celui dont a été victime le Nigéria (graphique 1.1.3).

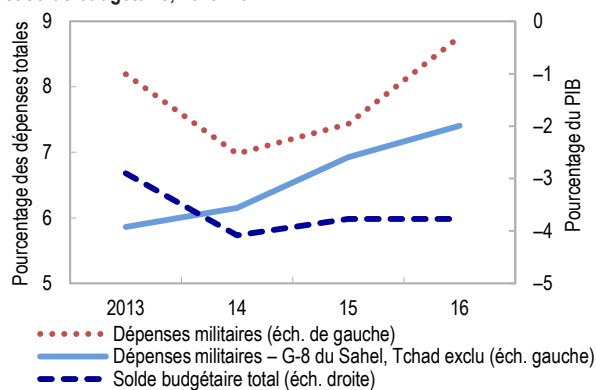
L'effondrement du gouvernement libyen en 2011 a contribué à l'armement de groupes militants extrémistes et à l'affaiblissement de la gouvernance. Le Mali a été le premier pays touché et, en dépit de l'accord d'Alger conclu mi-2015 mettant officiellement fin au conflit, des attaques djihadistes continuent d'être perpétrées et traversent les frontières vers d'autres pays sahéliens. Le Niger, le Tchad et le nord du Cameroun ont également été le théâtre d'attaques de Boko Haram, basé dans le nord-est du Nigéria. Ces attaques, de plus en plus violentes, ont déplacé un grand nombre de personnes. Le Sénégal et la Mauritanie, qui ont en grande partie été épargnés par les attentats, font exception.

La montée du terrorisme engendre des coûts macroéconomiques et budgétaires importants. La part des dépenses militaires sur l'ensemble des dépenses publiques a augmenté et, dans le même temps, les pays du Sahel producteurs de produits de base ont accusé une baisse considérable des recettes fiscales, car les cours du pétrole et de l'uranium se sont effondrés. Les efforts visant à accroître les recettes intérieures hors ressources naturelles ont été entravés par le

Cet encadré a été rédigé par Dalia Hakura, Trevor Lessard et Shirin Nikaein Towfighian.

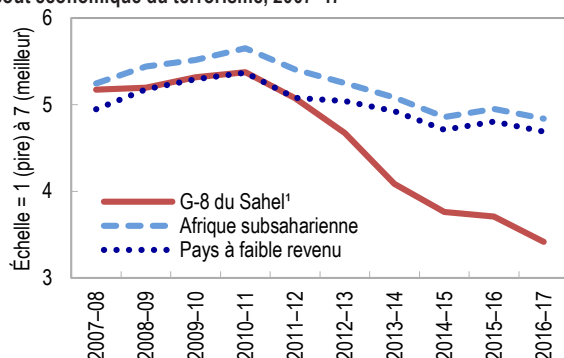
Encadré 1.1 (fin)

Graphique 1.1.4. Région du Sahel : dépenses militaires et solde budgétaire, 2013–16



Sources : base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Stockholm International Peace Research Institute ; estimations des services du FMI.

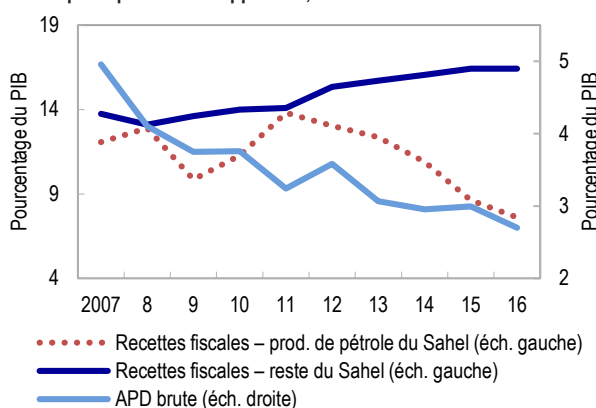
Graphique 1.1.5. Échantillon de régions : coût économique du terrorisme, 2007–17



Source : indice mondial de la compétitivité.

¹Les données pour le Niger ne sont pas disponibles.

Graphique 1.1.6. Pays du Sahel : recettes et aide publique au développement, 2007–16



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Organisation de coopération et de développement économiques ; estimations des services du FMI.

Note : APD = aide publique au développement.

Au-delà des coûts budgétaires directs, le climat des affaires s'est dégradé : du fait du terrorisme, le coût des affaires a connu une hausse plus marquée ces dernières années dans la plupart des pays du Sahel (graphique 1.1.5). Parallèlement, le soutien des partenaires au développement est en baisse (graphique 1.1.6).

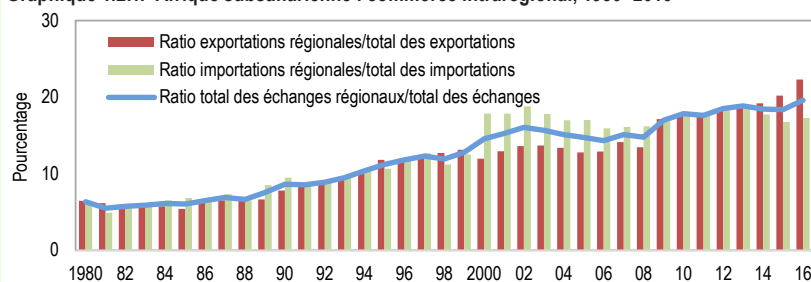
Dans ce contexte, les pays du Sahel doivent poursuivre leurs objectifs de développement pour assurer une croissance élevée et durable. Les efforts devront être centrés sur la création de marges de manœuvre budgétaires en faveur des dépenses prioritaires dans les domaines de la sécurité, des programmes sociaux et des infrastructures, ce qui est essentiel pour dynamiser la croissance à long terme, favoriser une plus grande inclusion et rehausser le niveau de vie de la population afin de briser le cycle de l'extrémisme et de la violence. Cela devra passer par une meilleure mobilisation des recettes intérieures et par une efficacité accrue de l'investissement public. D'autres mesures visant à renforcer la gouvernance et la transparence sont également fondamentales. Par ailleurs, compte tenu de la taille de la région et du caractère tenace des menaces sécuritaires, la riposte globale à la crise du Sahel qui est envisagée prévoit une intensification prolongée, bien adaptée et coordonnée des opérations sécuritaires. Les coûts budgétaires y afférents continueront de peser sur la capacité des autorités à réaliser leurs objectifs de développement durable.

Encadré 1.2. Retombées régionales : un renforcement soutenu de divers liens

En Afrique subsaharienne, les retombées entre les différents pays de la région se transmettent par différents canaux, parmi lesquels le commerce, les relations bancaires, les envois de fonds et les conflits (encadré 1.1). Après presque 20 ans de dynamisme, la croissance de l'Afrique subsaharienne a nettement ralenti à partir de la mi-2014 et a atteint son plus faible niveau en 2016. Si la plupart des pays confrontés à une décélération semblent renouer avec la croissance, dans certains pays, notamment le Nigéria et l'Afrique du Sud, qui sont les principales économies de la région, la croissance demeure atone. L'évaluation de l'intensité et de l'évolution des retombées dans la région permet d'expliquer dans quelle mesure la situation économique actuelle des plus grandes économies se répercute sur le reste de l'Afrique subsaharienne.

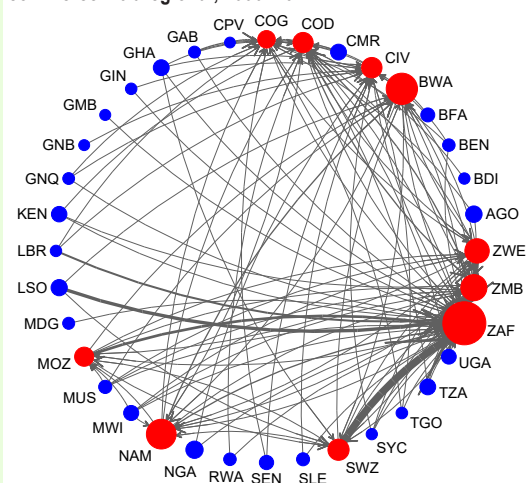
Les liens commerciaux régionaux se renforcent progressivement. Le commerce régional représentait 6 % du total des exportations en 1980, puis a décollé dans les années 90, pour atteindre 20 % en 2016 (graphique 1.2.1). Cette évolution s'explique d'une part par une croissance en moyenne plus rapide en Afrique subsaharienne que dans le reste du

Graphique 1.2.1. Afrique subsaharienne : commerce intrarégional, 1980–2016



Sources : FMI, *Direction of Trade Statistics* ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Graphique 1.2.2. Afrique subsaharienne : commerce intrarégional, 2000–16



Sources : FMI, *Direction of Trade Statistics* ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : L'épaisseur des flèches renvoie au volume des exportations bilatérales en pourcentage du PIB du pays exportateur. Les 10 principales destinations sont représentées en rouge, les autres pays en bleu. Voir à la page 95 la liste des abréviations de pays.

Cet encadré a été préparé par Matthieu Bellon et Margaux MacDonald.

¹La CAE est la Communauté de l'Afrique de l'Est, la CEMAC est la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la SADC est la Communauté du développement de l'Afrique australe et l'UEMOA est l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

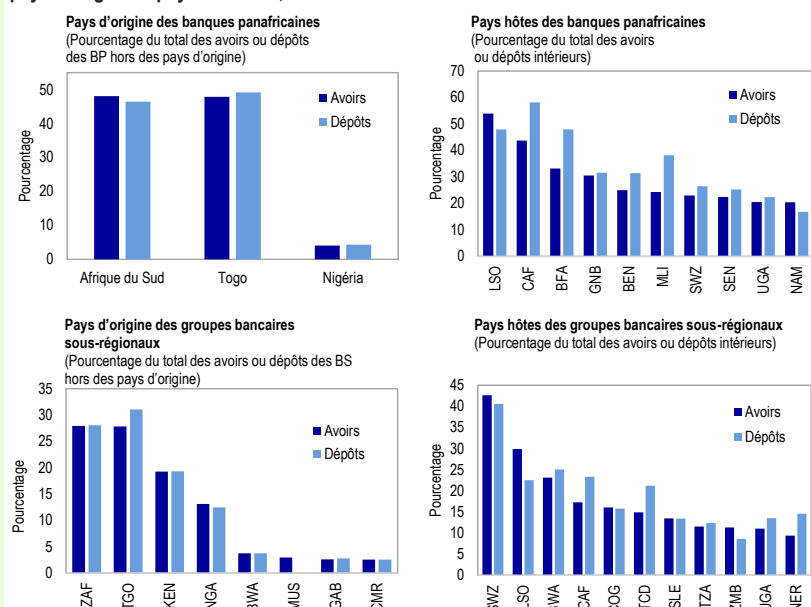
monde, et d'autre part, par les accords commerciaux sous-régionaux qui ont contribué à réduire les obstacles tarifaires et à encourager l'intégration économique. La plupart des échanges et des améliorations à l'intégration commerciale ont lieu au sein des zones d'intégration économique (CAE, CEMAC, SADC et UEMOA)¹ plutôt qu'entre elles. Néanmoins, par rapport aux pays avancés, les échanges régionaux demeurent faibles, entravés par des infrastructures et des liaisons de transport déficientes, des régimes réglementaires inadaptés et un commerce informel omniprésent.

Les liens commerciaux constituent l'un des principaux canaux des retombées intrarégionales sur la croissance. La demande d'exportations régionales est très concentrée : 10 pays d'Afrique subsaharienne représentent 65 % de la demande totale d'exportations intrarégionales de la région et une part importante de l'économie des pays exportateurs (graphique 1.2.2). Les travaux empiriques indiquent un effet de 0,11 % sur la croissance du PIB d'un pays pour chaque point de pourcentage de croissance de ses partenaires commerciaux (Arizala *et al.*, 2018). Par conséquent, un ralentissement économique dans les pays importateurs, surtout ceux de grande taille comme l'Afrique du Sud, peut affaiblir la demande régionale d'exportations et devenir une source d'effets de contagion négatifs.

Encadré 1.2 (fin)

Les banques panafricaines et sous-régionales développent de plus en plus leurs activités en Afrique subsaharienne et constituent le deuxième canal de transmission d'effets de contagion². Les banques panafricaines et sous-régionales

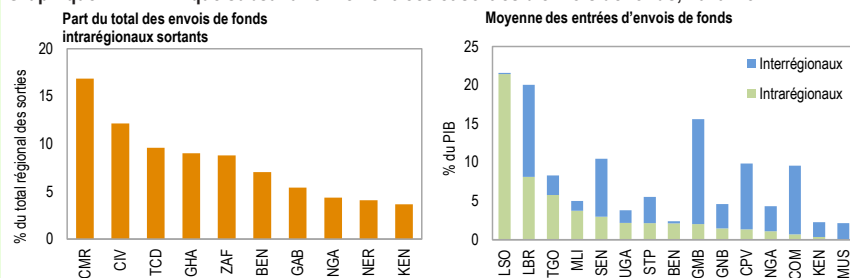
Graphique 1.2.3. Banques panafricaines et banques sous-régionales : pays d'origine et pays d'accueil, 2016



Sources : Fitch Connect ; FMI, *International Financial Statistics* ; calculs des services du FMI.
Note : BP = banques panafricaines ; BS = banques sous-régionales. Voir à la page 95 la liste des abréviations de pays.

... sont très concentrées : des groupes bancaires basés en Afrique du Sud, au Nigéria et au Togo détiennent la totalité des actifs bancaires panafricains et environ 70 % des actifs bancaires sous-régionaux (graphique 1.2.3). Ces banques ont étendu leur présence en Afrique subsaharienne principalement à travers leurs filiales, par l'acquisition de banques plus petites, ou, dans une moindre mesure, par la création de succursales. Les filiales étrangères sont fortement dispersées et ont tendance à être plus présentes dans les pays de plus petite taille, ce qui porte à croire que tout effet de contagion d'un groupe bancaire serait de grande envergure. Il existe une corrélation entre les taux de croissance des pays des maisons mères des banques et la croissance du crédit des pays où opèrent les banques panafricaines et sous-régionales. Cela pourrait s'expliquer par le partage des dé-

Graphique 1.2.4. Afrique subsaharienne : entrées et sorties d'envois de fonds, 2010-15



Source : Banque mondiale, base de données sur les migrations et les envois de fonds.
Note : voir à la page 95 la liste des abréviations de pays.

pôts, les prêts syndiqués ou les liens ayant trait à la réputation entre les banques mères et leurs filiales, lorsque la filiale revêt une importance systémique dans le pays d'accueil.

Les envois de fonds entre pays d'Afrique subsaharienne gagnent en importance relative. Les envois de fonds entrants ont atteint des niveaux élevés dans certains pays de la région. En outre, la contribu-

tion des envois de fonds régionaux est passée à un tiers du total en 2015. L'origine de ces flux est concentrée : les cinq principaux pays d'origine constituent 55 % du total des sorties de fonds (graphique 1.2.4, page de gauche). Certains pays bénéficiaires sont fortement exposés aux entrées de fonds (graphique 1.2.4, page de droite). Selon les estimations, les effets sur la croissance transmis d'un pays à l'autre par le canal des envois de fonds sont d'une force comparable à ceux constatés entre partenaires commerciaux (Arizala *et al.*, 2018). Cela indique que les pays d'Afrique de l'Ouest, par exemple, peuvent anticiper une augmentation des envois de fonds en provenance des pays à croissance rapide qui constituent déjà une source importante d'envois de fonds, comme la Côte d'Ivoire et le Ghana.

²Les banques panafricaines sont les groupes bancaires d'Afrique subsaharienne dont les actionnaires majoritaires et le siège se trouvent en Afrique subsaharienne et qui ont des activités dans au moins 10 pays d'Afrique subsaharienne. Les banques sous-régionales désignent les groupes bancaires d'Afrique subsaharienne dont les actionnaires majoritaires et le siège se trouvent en Afrique subsaharienne et qui ont des activités dans 3 à 10 pays d'Afrique subsaharienne.

Encadré 1.3. Accord sur la Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique : à quoi faut-il s'attendre ?

Outre l'augmentation des échanges de produits nouveaux et existants, la Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique (ZLECAf), récemment créée, pourrait, à long terme, avoir des répercussions positives pour les pays africains, telles qu'un accroissement de l'efficacité et de la productivité grâce à une meilleure affectation des ressources, une hausse des flux d'investissements transfrontaliers et des transferts de technologie, ainsi qu'un approfondissement de l'intégration commerciale. S'ils veulent profiter de ces avancées, les pays africains devront combler leur important déficit d'infrastructures et améliorer le climat des affaires. Dans le même temps, des mesures doivent être prises pour atténuer les effets différenciés de la libéralisation du commerce sur certains groupes, du fait de la migration des activités vers des lieux où les coûts sont plus faibles.

Principales caractéristiques de l'accord sur la ZLECAf

Le 21 mars 2018, les représentants d'un nombre important de pays membres de l'Union africaine (UA) ont signé l'accord instituant la Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique (ZLECAf)¹. Cet accord intervient cinq ans après que les chefs d'État de l'UA ont décidé de créer la ZLECAf et près de deux ans après le début des négociations. Quand elle entrera pleinement en vigueur, la ZLECAf devrait regrouper l'ensemble des 55 pays africains, constituant un PIB global d'environ 2.200 milliards de dollars (d'après la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI) et une population de plus de 1 milliard d'habitants. L'accord relatif à la ZLECAf prendra effet lorsqu'il aura été ratifié par au moins 22 des pays membres de l'UA. Il s'appuie sur les négociations de la Zone tripartite de libre-échange (TFTA), composée de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Il vise quatre objectifs : 1) mettre en place une union douanière continentale, 2) développer les échanges intra-africains, 3) résoudre les problèmes liés aux adhésions multiples à des communautés économiques régionales (CER) et enfin, 4) stimuler la compétitivité. La ZLECAf repose aussi sur la volonté de mettre à profit le niveau d'intégration auquel sont parvenues les CER, qui devraient contribuer à sa structure institutionnelle. Il est prévu qu'à long terme, les fonctions commerciales des CER seront consolidées à l'échelle du continent.

La phase I de l'accord sur la ZLECAf prévoit un cadre pour la libéralisation des échanges de biens et de services, ainsi qu'un mécanisme de règlement des différends. Pour le commerce des biens, l'accord prévoit l'élimination des droits de douane sur 90 % des catégories de produits². Pour les 10 % restants, les pays peuvent appliquer la baisse des droits de douane sur une période plus longue, pour les biens critiques, ou maintenir le même niveau d'imposition pour les produits exclus de l'accord. Les pays membres ont également convenu de libéraliser le commerce des services en appliquant une méthode des demandes et offres, et ce dans sept secteurs jugés prioritaires : logistique et transport, services financiers, tourisme, services professionnels, services énergétiques, BTP et communication³. Des négociations distinctes, qui devraient débiter fin 2018, seront nécessaires en vue de définir la phase II de la ZLECAf. Cette phase sera consacrée à la politique de la concurrence, à l'investissement et aux droits de propriété intellectuelle.

État actuel du commerce en Afrique

La mosaïque des accords commerciaux intra-africains comprend huit CER et quatre groupements sous-régionaux⁴. Malgré cela, une bonne partie des exportations de l'Afrique, dominées par les produits de base, est destinée à des pays non africains.

Cet encadré a été rédigé par Paolo Cavallino, Nana Hammah, Garth Nicholls et Hector Perez-Saiz.

¹Voir <https://au.int/>.

²Voir International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD). <https://www.ictsd.org/bridges-news/bridges-africa/news/talking-cfta-with-albert-muchanga-the-au%E2%80%99s-commissioner-for-trade>.

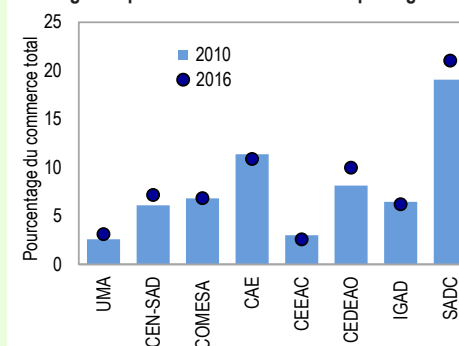
³Voir International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD). https://www.ictsd.org/sites/default/files/research/trade_in_services_negotiations_digital_0.pdf.

⁴Les communautés économiques régionales sont : la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ; la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ; la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) ; le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) ; l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ; la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ; l'Union du Maghreb arabe (UMA). Les groupements sous-régionaux sont : la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ; la Commission de l'Océan Indien (COI) ; l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) ; la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Voir Sebahizi (2017).

Encadré 1.3 (suite)

En 2016, 18 % du total des échanges de l'Afrique se sont déroulés à l'intérieur du continent. Ils étaient en grande partie tirés par la SADC et la CAE, qui présentaient les niveaux d'échanges intracommunautaires les plus élevés (plus de 20 % du total) par rapport aux autres groupements (graphique 1.3.1). En 2015, les produits manufacturés ne représentaient que 19 % des exportations de l'Afrique vers le reste du monde. Dans le même temps, le commerce à l'intérieur de l'Afrique est dominé par les produits manufacturés, les services financiers et les services de détail⁵. Les obstacles tarifaires et non tarifaires entre pays africains restent élevés. Par exemple, en 2016, le droit moyen appliqué à la nation la plus favorisée des pays africains était de 14,5 %, environ le double de celui appliqué aux pays de l'Union européenne⁶. En outre, le droit maximal en Afrique subsaharienne, tout produit confondu, avoisinait les 400 %, alors que le tarif moyen simple pour tous les produits était légèrement inférieur à 10 % et les articles en franchise de droits ne représentaient que 28⅓ % de l'ensemble des lignes tarifaires⁷.

Graphique 1.3.1. Afrique subsaharienne : commerce intrarégional par communauté économique régionale



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Note : voir à la page 94 le tableau des groupes de pays.

Avantages potentiels de l'accord

Dans l'ensemble, quatre avantages majeurs de la ZLECAf pourront profiter aux pays africains. Premièrement, il est projeté que la ZLECAf dynamisera les échanges intrarégionaux. Mevel et Karingi (2012) estiment que l'élimination de tous les obstacles tarifaires du continent et une réduction de 50 % des obstacles non tarifaires pourraient augmenter les échanges entre pays africains d'environ 130 % en cinq ans. Deuxièmement, même si les répercussions d'une plus grande intégration commerciale sur la production seront probablement faibles à court terme, d'après les estimations, les changements susmentionnés, assortis de progrès en matière de facilitation des échanges, pourraient accroître le PIB des pays africains de 5 points de pourcentage en 15 ans (Chauvin *et al.*, 2016). Troisièmement, Anderson *et al.* (2015) montrent que l'interaction dynamique entre la croissance et la formation du capital peut augmenter les avantages statiques de la libéralisation du commerce de plus de 60 %. Enfin, la ZLECAf pourrait servir de tremplin vers une intégration commerciale plus profonde. Mevel et Karingi (2012) estiment que la création d'une union douanière continentale, en sus de la ZLECAf, pourrait augmenter les échanges de l'Afrique subsaharienne avec le reste du monde de 4 % en cinq ans. Cependant, il est peu probable que ces avantages potentiels soient uniformes, car l'activité se déplacera vers les parties du continent où les coûts sont plus faibles. Des mesures compensatoires seront indispensables pour atténuer ces effets différenciés (par exemple, la formation des travailleurs) afin de garantir un redéploiement sans heurt de la main-d'œuvre et du capital. Par ailleurs, l'élimination des droits de douane entraînera des pertes de recettes tarifaires importantes pour les États à un moment où ils ont besoin de renforcer leur position budgétaire, d'où la nécessité de faire davantage de progrès en matière de recouvrement des recettes intérieures.

Obstacles commerciaux non tarifaires en Afrique

Bien que la ZLECAf recèle des avantages économiques potentiels, pour en tirer pleinement parti, l'Afrique doit résorber son déficit d'infrastructures et améliorer le climat des affaires. Le tableau 1.3.1 montre que plusieurs indicateurs relatifs à la qualité des ports, au transport aérien et à d'autres mesures de l'efficacité des infrastructures sont plus faibles en Afrique que dans d'autres régions. Compte tenu de la configuration géographique du continent, une diminution du coût des transports terrestres est essentielle pour encourager le commerce intrarégional (Banque mondiale, 2009). Le tableau indique également que la région est mal notée sur le plan de l'efficacité des douanes et d'autres procédures administratives du commerce international.

⁵Voir Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. <https://www.uneca.org/fr/stories/la-cea-demande-%C3%A0-l%E2%80%99afrique-de-poursuivre-la-zone-de-libre-%C3%A9change-continentale>.

⁶Voir Organisation mondiale du commerce. https://www.wto.org/english/tratop_e/tariffs_e/tariff_data_e.htm.

⁷Voir Conférence de la Banque mondiale et des Nations Unies sur le commerce et le développement : World Integrated Trade Solution (WITS). <https://wits.worldbank.org/CountrySnapshot/en/SSF/textview>.

Encadré 1.3 (fin)

En outre, un climat propice aux affaires est particulièrement indiqué pour faciliter les échanges intrarégionaux. Selon plusieurs indicateurs établis par la Banque mondiale, des progrès en matière de réduction du coût et des délais encourus pour créer une nouvelle entreprise sont possibles. Enfin, la profondeur des marchés et l'inclusion financière étant plus faibles en Afrique que dans d'autres régions, l'accès au crédit commercial et au crédit bancaire pour créer ou élargir une entreprise sera essentiel pour promouvoir les objectifs de la ZLECAf.

Tableau 1.3.1. Obstacles au commerce en Afrique

| Variable | Afrique | Afrique subsahar. | Pays avancés | Amérique du Nord | Amérique du Sud | Amérique centrale | Asie |
|--|---------|-------------------|--------------|------------------|-----------------|-------------------|-------|
| Niveau des infrastructures : | | | | | | | |
| Trafic portuaire de conteneurs (WDI) | 0,09 | 0,07 | 0,75 | 0,11 | 0,12 | 0,38 | 0,65 |
| Passagers aériens, par habitant (WDI) | 0,23 | 0,25 | 2,6 | 1,6 | 1,43 | 0,93 | 1,18 |
| Qualité des infrastructures portuaires (1 = faible à 7 = élevée) (WDI) | 3,64 | 3,64 | 5,35 | 5,21 | 3,65 | 4,15 | 4,17 |
| Indice de connectivité de la navigation de ligne (WDI) | 14,38 | 12,72 | 50,64 | 58,51 | 24,16 | 16,36 | 35,11 |
| Note de l'efficacité des infrastructures (LPI) | 2,32 | 2,34 | 3,75 | 3,73 | 2,56 | 2,43 | 2,92 |
| Note de l'efficacité des douanes (LPI) | 2,35 | 2,39 | 3,58 | 3,53 | 2,52 | 2,5 | 2,88 |
| Note de l'efficacité de la navigation internationale (LPI) | 2,52 | 2,52 | 3,56 | 3,4 | 2,76 | 2,81 | 3,01 |
| Note du respect des délais (LPI) | 2,87 | 2,86 | 4,09 | 3,88 | 3,21 | 3,1 | 3,44 |
| Note de l'efficacité globale de la logistique (LPI) | 2,49 | 2,51 | 3,74 | 3,68 | 2,77 | 2,69 | 3,05 |
| Coûts liés au commerce : | | | | | | | |
| Bureaucratie douanière (1 = inefficace à 7 = efficace) (WDI) | 3,6 | 3,6 | 5 | 4,6 | 3,5 | 3,7 | 4,3 |
| Délais d'exportation (jours) (DB) | 29,3 | 30,9 | 10,2 | 9,8 | 19,8 | 15,4 | 20 |
| Délais d'importation (jours) (DB) | 36,4 | 38,5 | 9,3 | 9,7 | 24,3 | 15,3 | 21,6 |
| Coût de l'exportation (dollars par conteneur) (DB) | 2.149 | 2.302 | 1.054 | 1.395 | 1.809 | 1.181 | 1.026 |
| Coût de l'importation (dollars par conteneur) (DB) | 2.819 | 3.056 | 1.102 | 1.570 | 2.020 | 1.329 | 1.092 |
| Autres : | | | | | | | |
| Création d'une entreprise (jours) (DB) | 31,2 | 33,3 | 11,2 | 6,5 | 72,4 | 26,9 | 30,5 |
| Création d'une entreprise (coût en % du revenu par habitant) (DB) | 69,7 | 74 | 4,1 | 7,2 | 27 | 39,8 | 24,1 |

Sources : Banque mondiale, Indicateurs Doing Business (DB), base de données sur la performance logistique (LPI) et Indicateurs de développement dans le monde (WDI).

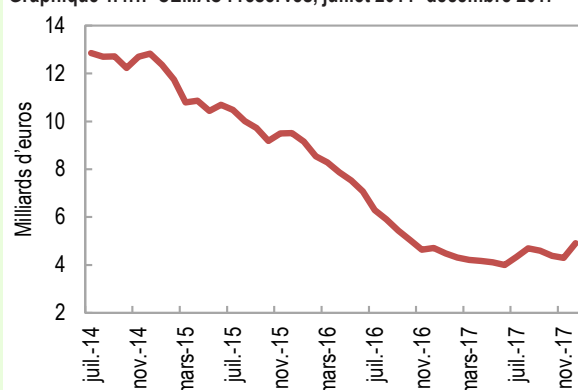
Encadré 1.4. CEMAC : mise en œuvre de la stratégie économique régionale et marche à suivre

Les autorités nationales et les institutions régionales de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont entamé la mise en œuvre de la stratégie régionale, adoptée en décembre 2016 (encadré 1.2, FMI, 2017c), qui contribuera à prévenir l'épuisement des réserves et soutenir le régime de l'union monétaire. Les efforts d'ajustement budgétaire des États membres, accompagnés d'une politique monétaire restrictive et d'une application rigoureuse des réglementations de change par la banque centrale, de financements extérieurs au soutien des programmes nationaux et de cours du pétrole plus élevés ont permis de stabiliser la couverture des réserves de change à 2,5 mois d'importations fin 2017 (graphique 1.4.1). Ces progrès ont permis l'achèvement des revues du programme du FMI pour trois pays membres de la CEMAC (Cameroun, Gabon et République centrafricaine) en décembre 2017. Le gouvernement du Tchad et ses créanciers extérieurs sont parvenus à un accord de restructuration de la dette qui a ouvert la voie à l'achèvement de la revue du programme avec le FMI. Dans le même temps, des négociations sont en cours avec la Guinée équatoriale et la République du Congo sur leurs programmes respectifs.

À l'échelle nationale, des efforts d'assainissement budgétaire sont en cours, mais des risques persistent. Comme prévu au lancement de la stratégie régionale, ces efforts ont privilégié les coupes dans les dépenses non prioritaires et les dépenses primaires globales ont baissé de 27,5 % du PIB hors pétrole en 2016 à 22,8 % du PIB hors pétrole en 2017. Cette rationalisation se poursuivra à moyen terme, mais les mesures visant à accroître les recettes non pétrolières devraient jouer un rôle plus déterminant dans l'assainissement des finances publiques à partir de 2018. En outre, la majeure partie des recettes exceptionnelles tirées de la hausse récente des cours internationaux du pétrole devrait être épargnée et utilisée pour élargir les marges de manœuvre budgétaires et extérieures ou pour apurer les arriérés budgétaires intérieurs plus rapidement que prévu par le programme. Dans l'ensemble, l'assainissement budgétaire permettra de réduire le déficit budgétaire global (hors dons) des pays membres de la CEMAC, de 4,2 % du PIB en 2017 à 0,7 % du PIB en 2020, tout en préservant les programmes de protection sociale (graphique 1.4.2). Cet ajustement permettra à son tour à la fois d'apurer les arriérés budgétaires et, conjugué à une reprise progressive de la croissance nominale, de réduire graduellement les ratios de dette publique à partir de 2018, de 52 % du PIB fin 2017 à 49 % du PIB fin 2020. Avec une composition des financements du budget davantage orientée vers les financements extérieurs, la dette intérieure mesurée en pourcentage du PIB devrait baisser, passant de près de 20 % fin 2017 à moins de 14 % fin 2020, tandis que la dette extérieure devrait rester globalement stable. Bien que, dans les grandes lignes, l'ensemble des objectifs de la stratégie régionale d'ajustement soient atteints, certains signes indiquent que le rééquilibrage budgétaire peine à se mettre en route dans certains pays, ce qui souligne le risque d'un essoufflement des réformes face à une éventuelle résistance politique ou sociale.

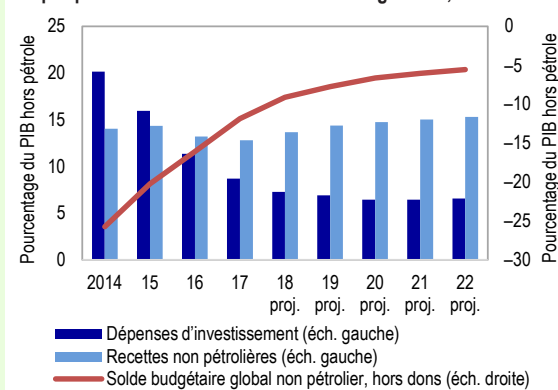
Ces efforts sont appuyés par la politique monétaire restrictive de la banque centrale régionale (BEAC) et par sa décision de supprimer les avances statutaires. L'augmentation des avances de la BEAC aux États à la suite de la chute des

Graphique 1.4.1. CEMAC : réserves, juillet 2014–décembre 2017



Sources : autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; calculs des services du FMI.

Graphique 1.4.2. CEMAC : indicateurs budgétaires, 2014–22



Sources : autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; calculs des services du FMI.

Cet encadré a été rédigé par Edouard Martin.

Encadré 1.4 (*fin*)

cours du pétrole avait permis de maintenir les dépenses publiques bien au-delà du niveau compatible avec la stabilité interne. Conjuguées au resserrement non contrôlé de l'agrégat monétaire et à la proportion élevée d'importations dans les dépenses d'infrastructure, ces avances ont causé de nouvelles pressions à la baisse sur les réserves extérieures. L'élimination fin 2017 de nouveaux crédits de la banque centrale à tout État a donc été une étape décisive pour le rétablissement de la discipline budgétaire et monétaire de la région. En 2018, la banque centrale poursuivra ses efforts de modernisation du cadre des opérations de la politique monétaire en vue de l'ancrer sur le taux directeur (plutôt que sur les agrégats monétaires), comme objectif intermédiaire, et, à terme, de renforcer son mécanisme de transmission. La BEAC compte notamment : 1) simplifier ses instruments de politique monétaire, 2) fonder sa gestion des liquidités sur des projections de facteurs autonomes, 3) renforcer les règles relatives aux réserves obligatoires, 4) ajuster le cadre de garantie et 5) mettre sur pied un dispositif de liquidité d'urgence. Enfin, la banque centrale appuiera le développement des marchés financiers, notamment en favorisant la création de bases de données sur le secteur financier (information financière, incidents de paiement et risques de crédit) et d'un bureau de crédit.

L'autorité régionale de contrôle bancaire a adopté un plan d'action afin d'accroître l'efficacité du contrôle bancaire. Ce plan a pour objectif d'aider les banques à remédier aux prêts improductifs élevés (notamment à travers une clarification et une meilleure application des règles de provisionnement), de renforcer l'exécution de certaines réglementations prudentielles (notamment les règles relatives à la concentration du risque et aux prêts entre parties liées) et de procéder à la résolution de banques en difficulté. L'autorité de contrôle poursuivra également la mise en œuvre de son plan stratégique, qui vise principalement à mettre en place un contrôle basé sur les risques.

Ces politiques de stabilisation, qui ont été essentielles à la prévention d'une crise plus profonde, doivent être complétées par des réformes structurelles pour garantir une croissance plus inclusive et durable sur le moyen terme. À ce titre, le programme régional de réformes économiques et financières énonce des mesures spécifiques pour réduire la dépendance excessive de la région aux recettes issues des exportations de pétrole et d'activités connexes. Les mesures pour améliorer le climat des affaires prévoient : 1) la mise en place de tribunaux de commerce pour faciliter le règlement des litiges commerciaux, 2) l'établissement de guichets uniques pour réduire le temps et les fonds nécessaires pour créer une entreprise et 3) la création de pépinières pour favoriser la création d'entreprises grâce au partage de meilleures pratiques. Parmi les mesures visant à approfondir l'intégration régionale, on peut citer les suivantes : 1) réviser le code des douanes pour harmoniser et réduire les exonérations douanières, 2) mettre pleinement en application le tarif extérieur commun et 3) garantir la liberté d'entreprendre. Il est également nécessaire d'améliorer la gouvernance, la transparence budgétaire et la gestion des finances publiques. Mettre en œuvre toutes ces réformes tout en améliorant la confiance des investisseurs grâce à une stabilisation macroéconomique durable permettrait d'engendrer une reprise progressive de la croissance du PIB non pétrolier dans la CEMAC, qui atteindrait 4,8 % en 2021.

Encadré 1.5. Protéger les dépenses sociales dans les programmes soutenus par le FMI

Depuis 2009, presque tous les programmes soutenus par le FMI dans les pays d'Afrique subsaharienne comportent des objectifs quantitatifs ou des repères structurels pour préserver ou augmenter les dépenses sociales, principalement en faveur de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. Dans l'ensemble, ces éléments du programme ont permis de protéger ou d'accroître les dépenses sociales et les autres dépenses prioritaires.

La nouvelle architecture des facilités du FMI adoptée en 2009 a pour but explicite d'aider les pays à faible revenu à atteindre un équilibre macroéconomique stable et pérenne, permettant de réduire la pauvreté et d'accélérer la croissance de manière vigoureuse et durable¹. Au titre de cette nouvelle architecture, tous les instruments (facilité élargie de crédit, facilité de crédit de confirmation, facilité de crédit rapide et instrument de soutien à la politique économique) sont censés appuyer les politiques en faveur de la protection des dépenses sociales et d'autres dépenses prioritaires. Ces mesures sont généralement énoncées dans la lettre d'intention.

Presque tous les programmes approuvés depuis 2009 ont comporté des objectifs quantitatifs (le plus souvent un plancher de dépenses sociales ou d'autres types plus spécifiques de dépenses prioritaires) ou des repères structurels pour le secteur social². Entre 2006 et 2009, près de 50 % des programmes approuvés au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance ont été assortis d'un plancher de dépenses sociales ; depuis 2009, près de 90 % des programmes appuyés par le FMI approuvés pour les pays à faible revenu (dont 95 % pour des pays d'Afrique subsaharienne) comportent un tel plancher. Certains programmes ont été assortis de sauvegardes plus robustes pour les dépenses sociales et prioritaires, par exemple en excluant les dépenses sociales des cibles de déficit budgétaire ou en permettant d'ajuster la cible pour accroître, si nécessaire, l'enveloppe des dépenses sociales (Malawi et Grenade). En plus d'un objectif indicatif, certains autres programmes ont intégré des repères structurels pour les mesures de protection sociale afin de mieux cibler les groupes les plus vulnérables, d'élargir le périmètre couvert par les systèmes de transferts monétaires ou de revoir la conception du système de filets de sécurité³.

Bien que la définition des dépenses sociales et prioritaires varie d'un pays à l'autre, elles englobent généralement les dépenses en matière de santé, d'éducation et de protection sociale. Les dépenses de santé et d'éducation dépendent de la nomenclature fonctionnelle du budget pour ces deux secteurs. Les dépenses de protection sociale comprennent les dépenses engagées pour les programmes de soutien aux groupes vulnérables, tels que les allocations pour enfants et les prestations de maternité, les allocations pour les femmes et les personnes âgées, les allocations chômage des jeunes et les transferts de sécurité sociale (Arménie, Honduras, Mali et Mauritanie). Dans certains cas, les dépenses dites protégées peuvent être destinées à des projets permettant indirectement de réduire la pauvreté ou les inégalités, tels que des projets dans les domaines de l'agriculture, l'électrification rurale, l'assainissement, l'égalité femmes-hommes et l'environnement (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau et Togo). Les planchers quantitatifs ont souvent été fixés en prenant uniquement en compte les dépenses sociales et d'autres dépenses prioritaires financées sur ressources intérieures pour éviter qu'un déficit de financement extérieur n'entrave la réalisation des objectifs.

Dans l'ensemble, l'établissement d'objectifs indicatifs pour le suivi de la mise en œuvre du programme a permis de préserver, voire d'augmenter, les dépenses sociales et les autres dépenses prioritaires. Les planchers de dépenses sociales ont été respectés dans plus de deux tiers des programmes et ce résultat est presque identique si l'on considère uniquement les programmes prévoyant un assainissement des finances publiques. D'après un échantillon de pays dont les données sur les objectifs indicatifs et les autres agrégats économiques peuvent être comparées, la part des dépenses sociales protégée par ces planchers a augmenté d'environ 2,5 points de pourcentage entre 2010 et 2017 (d'une moyenne d'environ 23,5 % à une moyenne de 26 %) et d'environ un point de pourcentage de PIB (d'une moyenne de 6 % à une moyenne de 7 %) (graphiques 1.5.1 et 1.5.2). Ces résultats concordent avec des études antérieures qui ont montré que les dépenses sociales dans des secteurs tels que la santé et l'éducation, par exemple, ont effectivement augmenté dans le cadre de programmes appuyés par le FMI dans les pays à faible revenu⁴.

Cet encadré a été préparé par Alice Mugnier, Ivohasina F. Razafimahefa et Sampawende J. Tapsoba.

¹FMI (2009).

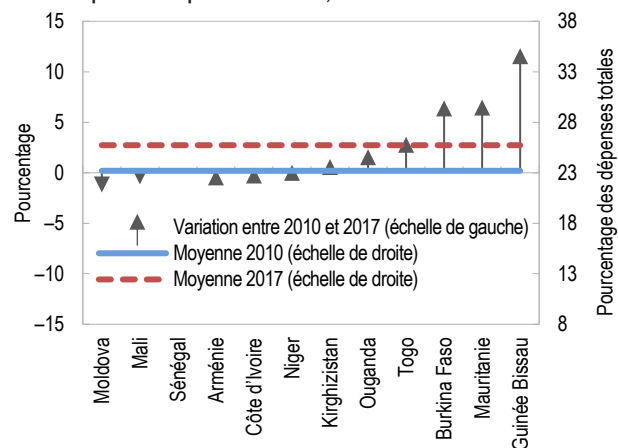
²FMI (2017e).

³BIE (2017).

⁴Clements, Gupta et Nozaki (2011).

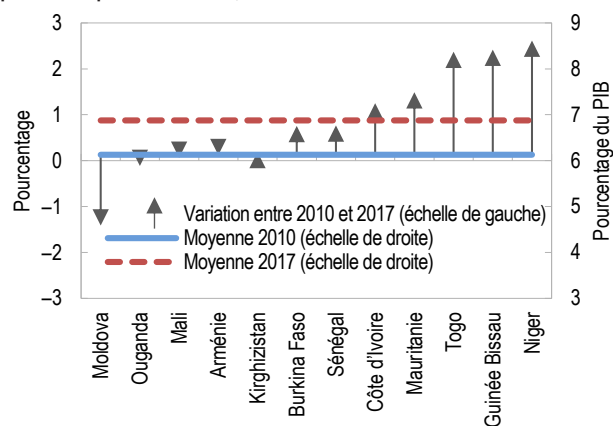
Encadré 1.5 (fin)

Graphique 1.5.1. Échantillon de pays : variation des objectifs indicatifs pour les dépenses sociales, 2010–17



Sources : autorités nationales ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Graphique 1.5.2. Échantillon de pays : variation des objectifs indicatifs pour les dépenses sociales, 2010–17



Sources : autorités nationales ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Annexe 1.1. Prix d'équilibre budgétaire du pétrole : définition et décomposition

Définition et interprétation

Le prix d'équilibre budgétaire du pétrole est une mesure standard utilisée pour évaluer la vulnérabilité budgétaire dans les pays exportateurs de pétrole. C'est une mesure approximative du prix que le pétrole doit atteindre pour équilibrer le budget. Cet indicateur a une valeur illustrative et ne signifie pas nécessairement qu'un budget en équilibre constitue l'objectif budgétaire adéquat.

Le prix d'équilibre budgétaire du pétrole est défini comme suit (toutes les variables sont exprimées en dollars américains) :

$$\text{prix d'équilibre} = SBHP^{USD} \left(\frac{\text{prix du pétrole}}{\text{recettes budgétaires issues du pétrole}} \right),$$

où $SBHP^{USD}$ représente le solde budgétaire hors pétrole. Le prix d'équilibre budgétaire du pétrole est défini comme le solde budgétaire hors pétrole divisé par le nombre de barils de pétrole alloués à l'État (que l'on obtient en divisant les recettes budgétaires issues du pétrole par le prix du pétrole). Le prix d'équilibre budgétaire du pétrole peut être interprété comme étant le prix que le pétrole doit atteindre pour que le budget soit équilibré, dans l'hypothèse où les recettes non pétrolières ne dépendent pas du prix du pétrole et où la relation entre les recettes budgétaires issues du pétrole et le prix du pétrole est linéaire.

Décomposition des variations du prix d'équilibre budgétaire du pétrole

Nous proposons une nouvelle méthode pour étudier la contribution de divers facteurs à la dynamique du prix d'équilibre budgétaire du pétrole. Ce calcul du prix d'équilibre indique dans quelle mesure la dépréciation du taux de change réel et l'assainissement des finances publiques contribuent aux variations du prix d'équilibre.

La définition du prix d'équilibre budgétaire du pétrole peut être reformulée comme suit :

$$\text{prix d'équilibre} = (e * p) \left(\frac{SBHP^{UMN}}{p} \right) \left(\frac{\text{prix du pétrole}}{\text{recettes budgétaires issues du pétrole}} \right),$$

où le solde budgétaire hors pétrole $SBHP^{UMN}$ est le solde budgétaire hors pétrole exprimé en unités de monnaie nationale, e est le taux de change nominal par rapport au dollar, et p est le déflateur du PIB du pays exportateur de pétrole étudié (on pourrait également utiliser l'indice des prix à la consommation). On examine la variation du prix d'équilibre budgétaire du pétrole en dollars constants en le divisant par le déflateur du PIB américain p^* (on pourrait aussi utiliser l'indice des prix à la consommation des États-Unis) comme suit :

$$\frac{\text{prix d'équilibre}}{p^*} = \left(\frac{e * p}{p^*} \right) \left(\frac{SBHP^{UMN}}{p} \right) \left(\frac{\text{prix du pétrole}}{\text{recettes budgétaires issues du pétrole}} \right).$$

Si l'on considère la variation logarithmique du prix d'équilibre budgétaire du pétrole en dollars constants, on observe que ce prix est égal à la somme de la variation logarithmique du taux de change réel par rapport au dollar (dépréciation), de la variation logarithmique du solde budgétaire hors pétrole exprimé en unités de monnaie nationale constante (assainissement des finances publiques) et d'une composante reflétant la contribution des variations du volume d'exportations de pétrole (en logarithmes) et/ou des variations du barème de la fiscalité pétrolière.

$$\Delta \ln \left(\frac{\text{prix d'équilibre}}{p^*} \right) = \Delta \ln \left(\frac{e * p}{p^*} \right) + \Delta \ln \left(\frac{SBHP^{UMN}}{p} \right) - \Delta \ln \left(\frac{\text{recettes budgétaires issues du pétrole}}{\text{prix du pétrole}} \right).$$

BIBLIOGRAPHIE

- African Union. 2017. December 8th Press Release. <https://au.int/en/pressreleases/20171208/statement-chairperson-commission-african-union-continental-free-trade-area>.
- Anderson, J., M. Larch, and Y. Yotov. 2015. “Growth and Trade with Frictions: A Structural Estimation Framework.” NBER Working Paper 21377 National Bureau for Economic Research, Cambridge, MA.
- Arizala, F., M. Bellon, M. MacDonald, M. Mlachila, and M. Yenice. 2018. “Regional Spillovers in Sub-Saharan Africa—Exploring Different Channels.” IMF Spillover Note, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Chauvin, N., P. Ramos, and G. Porto. 2016. “Trade, Growth, and Welfare Impacts of the CFTA in Africa.” Proceedings of CSAE Conference: Economic Development in Africa, Oxford.
- Cherif, R., F. Hasanov, and M. Zhu (eds.). 2016. “Breaking the Oil Spell: The Gulf Falcons’ Path to Diversification.” International Monetary Fund, Washington, DC.
- Clements, B., S. Gupta, and M. Nozaki. 2011. “What Happens to Social Spending in IMF-Supported Programs?” International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gaspar, V., and A. Selassie. 2017. “Taxes, Debt and Development: A One-Percent Rule to Raise Revenues in Africa.” IMF Blog, International Monetary Fund, Washington, DC. <https://blogs.imf.org/2017/12/05/taxes-debt-and-development-a-one-percent-rule-to-raise-revenues-in-africa/>
- Independent Evaluation Office of the International Monetary Fund (IEO). 2017. “The IMF and Social Protection.” Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2009. “A New Architecture of Facilities for Low-Income Countries.” IMF Policy Paper, Washington, DC.
- . 2013. “Drivers of Growth in Non-resource-Rich Sub-Saharan African Countries.” Chapter 2, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, October.
- . 2015a. “Dealing with the Gathering Clouds” Chapter 1, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, October.
- . 2015b. “Fiscal Policy and Long-Term Growth.” IMF Policy Paper, Washington, DC.
- . 2015c. “How Can Sub-Saharan Africa Harness the Demographic Dividend?” Chapter 2, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, October.
- . 2016. “Time for a Policy Reset” Chapter 1, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, April.
- . 2017a. “The Quest for Recovery” Chapter 1, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, October.
- . 2017b. “The Impact of Fiscal Consolidations on Growth in Sub-Saharan Africa.” Chapter 2, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, October.
- . 2017c. “Economic Diversification in Sub-Saharan Africa.” Chapter 3, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, October.
- . 2017d. “Restarting Sub-Saharan Africa’s Growth Engine.” Chapter 2, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, April.
- . 2017e. “Social Safeguards and Program Design in PRGT and PSI-supported Programs”. IMF Policy Paper, Washington, DC.
- International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD). 2017. “Talking CFTA with Albert Muchanga, the AU’s Commissioner for Trade and Industry.” <https://www.ictsd.org/bridges-news/bridges-africa/news/talking-cfta-with-albert-muchanga-the-au%E2%80%99s-commissioner-for-trade>.
- . 2017. “Trade in Services Negotiations: A Southern African Perspective.” https://www.ictsd.org/sites/default/files/research/trade_in_services_negotiations_digital_0.pdf.
- Mevel, S., and S. Karingi. 2012. “Deepening Regional Integration in Africa: A Computable General Equilibrium Assessment of the Establishment of a Continental Free Trade Area Followed by a Continental Customs Union.” Proceedings of the African Economic Conference.
- Sebahizi, P. 2017. “Update on the Continental Free Trade Area negotiations.” Presentation at the African Prosperity Conference.
- United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). 2015. “Elements of Modalities for the African Continental Free Trade Agreement (CFTA). Some Key Issues for Consideration.” http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ditc2015misc3_en.pdf.
- United Nations Economic Commission for Africa (UNECA). 2016. “ECA Urges Africa to Push ahead with Continental Free Trade Area.” <https://www.uneca.org/stories/eca-urges-africa-push-ahead-continental-free-trade-area>.
- World Bank. 2009. “Transport Prices and Costs in Africa. A Review of the International Corridors.” Washington, DC.